

N° 609

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Enregistré à la Présidence du Sénat le 22 juin 2012

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation sénatoriale à l'outre-mer (1) sur les Actes de la rencontre « Mémoires croisés » organisée le 9 mai 2012 à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions,

Par M. Serge LARCHER,

Sénateur.

(1) Cette délégation est composée de : M. Serge Larcher, *président* ; MM. Jean-Marie Bockel, Éric Doligé, Claude Domeizel, Michel Fontaine, Pierre Frogier, Michel Magras, Jean-Claude Requier, Mme Catherine Tasca, MM. Richard Tuheiava, Paul Vergès et Michel Vergoz, *vice-présidents* ; Mme Aline Archimbaud et M. Robert Laufoaulu, *secrétaires* ; MM. Maurice Antiste, Jean-Étienne Antoinette, Mme Éliane Assassi, MM. Jacques Berthou, Jean Bizet, Gérard César, Mme Karine Claireaux, MM. Christian Cointat, Jacques Cornano, Félix Desplan, Mme Jacqueline Farreyrol, MM. Louis-Constant Fleming, Gaston Flosse, Jacques Gillot, Joël Guerriau, Jean-Jacques Hyst, Jacky Le Menn, Jeanny Lorgeoux, Roland du Luart, Gérard Miquel, Thani Mohamed Soilihi, Alain Néri, Georges Patient, Mme Catherine Procaccia, MM. Thierry Repentin, Charles Revet, Abdourahamane Soilihi et Hilarion Vendegou.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
ÉDITORIAL DE M. JEAN-PIERRE BEL, PRÉSIDENT DU SÉNAT	5
ÉDITORIAL DE M. SERGE LARCHER, PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE À L'OUTRE-MER	7
OUVERTURE	9
M. Serge Larcher, Président de la délégation sénatoriale à l'outre-mer	9
INTRODUCTION	11
Présentation de la rencontre par Mme Françoise Vergès, Présidente du Comité Pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CPMHE).....	11
PREMIÈRE TABLE RONDE	15
M. Benjamin Stora, Professeur des universités Intervention sur « Les enjeux autour du passé colonial de la France pour la cohésion sociale »	15
TOUR DE TABLE	19
Axiom, Artiste, Porte-parole de l'association AC Le Feu Invité-témoin sur les quartiers populaires.....	19
Mme Fatima Besnaci-Lancou, Présidente de l'Association harkis et droits de l'homme Invitée-témoin sur les mémoires des harkis	21
M. Karfa Diallo, Président de la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs Invité-témoin.....	23
M. François Durpaire, Historien, enseignant à l'Université de Cergy-Pontoise Invité-témoin.....	25
M. Ivan Jablonka, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université du Maine, Chercheur associé au Collège de France Invité-témoin sur un cas : les enfants de la Creuse.....	27
Mme Marie-José Jolivet, Anthropologue, Directrice de recherche émérite à l'IRD Invitée-témoin sur les communautés de Guyane : Amérindiens, Créoles, Bushi Nenge	29
M. Almany Kanouté, Président de l'association 83° avenue (inter-culturelle et inter-générationnelle) Invité-témoin sur les quartiers populaires.....	33
Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat	35

Mme Christiane Taubira, députée de la Guyane.....	37
M. Emmanuel Kasarhérou, Conservateur en chef du Patrimoine, chargé de mission pour l'outre-mer au Musée du Quai Branly Invité-témoin sur les mémoires de la Nouvelle-Calédonie	39
M. Pascal Blanchard, Historien, spécialiste du « fait colonial » Intervention sur « Le rôle des images dans la transmission des mémoires »	41
SECONDE TABLE RONDE	45
M. Michel Giraud, Sociologue au Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, rattaché au CNRS et à l'Université Antilles Guyane Intervention sur « Les enjeux des mémoires des outre-mers ».....	45
TOUR DE TABLE	47
Mme Sandrine Lemaire, Agrégée et docteur en histoire de l'Institut Universitaire Européen Invitée-témoin sur les manuels scolaires et l'histoire coloniale.....	47
M. Gilles Manceron, Historien, Ligue des Droits de l'Homme Invité-témoin sur les mémoires de la guerre d'Algérie	49
Mme Camille Mauduech, Cinéaste, dernier film « La Martinique aux Martiniquais » Invitée-témoin sur les non-dits de l'histoire contemporaine des Antilles.....	51
M. Jacques Pradel, docteur ès sciences Invité-témoin sur les mémoires des Pieds noirs.....	53
M. Serge Romana, Professeur de médecine, généticien Invité-témoin sur les mémoires des descendants d'esclaves.....	57
Mme Maboula Soumahoro, Maître de conférences Invitée-témoin sur l'initiative d'un Black History Month en France.....	59
M. Marc Cheb Sun, rédacteur de Respect Mag Invité-témoin sur les diversités de la société française et la création artistique.....	61
M. Jean-Claude Tchicaya, consultant et intervenant éducatif Invité témoin sur les quartiers populaires	63
M. Lilian Thuram, Président de la Fondation Éducation contre le racisme Invité-témoin sur le lien entre l'enseignement de l'histoire coloniale et la nécessité de l'éducation contre le racisme	65
Synthèse des propositions par Françoise Vergès.....	67
CLÔTURE	69
M. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat.....	69
LE PROGRAMME DE LA RENCONTRE	72

ÉDITORIAL DE M. JEAN-PIERRE BEL, PRÉSIDENT DU SÉNAT



M 2012
MÉMOIRES
DE LA TRAITÉ
DE L'ESCLAVAGE
DE LEURS ABOLITIONS
10 MAI - JOURNÉE NATIONALE

organisée par la *Délégation sénatoriale à l'outre-mer*
et le *Comité Pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage*
Sous le haut patronage
de *M. Jean-Pierre BEL*, Président du Sénat

Mémoires croisées
RENCONTRE

Mercredi 9 mai 2012
de 14h30 à 18h00
Salons de Boffrand
Présidence du Sénat

EDITORIAL DE M. JEAN-PIERRE BEL, PRÉSIDENT DU SÉNAT



« Que cesse à jamais l'asservissement de l'homme par l'homme. C'est-à-dire de moi par un autre. Qu'il me soit permis de découvrir et de vouloir l'homme, où qu'il se trouve. Le nègre n'est pas. Pas plus que le Blanc. Tous deux ont à s'écarter des voix inhumaines qui furent celles de leurs ancêtres respectifs afin que naisse une authentique communication. »

Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, 1952. Le Seuil

Depuis 2006, le Sénat accueille chaque année au Jardin du Luxembourg la cérémonie de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Ce qui est devenu une tradition républicaine trouve son origine directe dans le vote à l'unanimité par notre Haute assemblée, le 10 mai 2001, de la loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Elle prend ses racines profondes dans l'histoire du Sénat, qui accueillit dans ses rangs l'auteur des décrets de 1848 abolissant l'esclavage dans les colonies françaises, Victor Schœlcher, et qui eut pour Président un enfant de Guyane, Gaston Monnerville, descendant des affranchis auxquels cette abolition avait rendu la liberté.

Il nous faut reconnaître et explorer l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, pour construire une histoire partagée et pour passer, comme l'expliquait Édouard Glissant, du ressassement au dépassement.

Afin d'y contribuer, la Délégation sénatoriale à l'outre-mer et le Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage organisent, à la veille de la Journée nationale, une rencontre mettant en conversation des mémoires issues de la longue histoire de la colonisation française.

Je forme le vœu que cette mise en commun des récits et des mémoires nous permette à tous, héritiers de cette histoire, d'extirper les causes profondes du racisme et d'agir contre toutes les formes d'asservissement.

ÉDITORIAL DE M. SERGE LARCHER, PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE À L'OUTRE-MER



Mémoires croisées
RENCONTRE

organisée par la *Délégation sénatoriale à l'outre-mer*
et le *Comité Pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage*
Sous le haut patronage
de *M. Jean-Pierre BEL*, Président du Sénat

Mercredi 9 mai 2012
de 14h30 à 18h00
Salons de Boffrand
Présidence du Sénat

ÉDITORIAL DE M. SERGE LARCHER, PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE À L'OUTRE-MER



« L'oubli offense et la mémoire, quand elle est partagée, abolit cette offense. Chacun de nous a besoin de la mémoire de l'autre, parce qu'il n'y va pas d'une vertu de compassion ni de charité, mais d'une lucidité nouvelle dans un processus de la Relation. Et si nous voulons partager la beauté du monde, si nous voulons être solidaires de ses souffrances, nous devons apprendre à nous souvenir ensemble. »

Édouard Glissant. *Une nouvelle région du monde*, 2006, Gallimard

Dès le lendemain de son renouvellement et à l'initiative de son Président Jean-Pierre Bel, le Sénat, dans le prolongement de sa mission d'information sur la situation des départements d'outre-mer de 2009 consécutive à la profonde crise qui a secoué alors ces collectivités, a voulu une reconnaissance institutionnelle propre de nos outre-mer.

Ainsi est née notre toute jeune Délégation sénatoriale à l'Outre-mer qui, inscrite dans la mission constitutionnelle du Sénat de représentation des collectivités territoriales, a pour objectif de faire fructifier cette reconnaissance en contribuant à une meilleure prise en compte des réalités ultramarines, dans leur diversité, et à leur plus juste inscription dans l'Histoire de notre pays : de cette démarche procède l'organisation de la rencontre du 9 mai 2012 "Mémoires croisées" organisée en commun avec le Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage présidé par Françoise Vergès, en prélude à la Journée nationale du 10 mai.

Cette rencontre a pour ambition de faire vivre les mémoires de la longue histoire de la colonisation française, sur le mode de l' "échange" qui, selon le mot d'Aimé Césaire, constitue l' "oxygène" des civilisations sinon condamnées à s'étioler dans le repli sur soi. Seul l'échange, sève de la mémoire, peut permettre aux quêtes identitaires d'ancrer leurs racines dans une Histoire partagée et aux poisons de l'ignorance distillant la peur de l'autre de se diluer, pour une société apaisée.

OUVERTURE

M. Serge Larcher, Président de la délégation sénatoriale à l'outre-mer

Monsieur le Président,

Madame la Présidente du Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'esclavage, et bien Chère Françoise Vergès que je remercie très vivement et chaleureusement d'avoir accepté la co-organisation avec notre Délégation sénatoriale de la rencontre de ce jour et l'animation de notre débat,

Mesdames et Messieurs qui avez accepté notre invitation à témoigner aujourd'hui,

Madame la Présidente de la commission de la Culture, Chère Marie-Christine Blandin,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs, très Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Bonjour et bienvenue à tous !

Je veux tout d'abord, au nom de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer, adresser mes remerciements à Françoise Vergès, présidente du Comité Pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CPMHE), pour l'organisation de cette journée sur les « mémoires croisées », placée sous le haut patronage du Président du Sénat, Jean-Pierre Bel, et saluer la présence de Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la Culture. Je souhaite à tous la bienvenue.

La question du lien entre mémoires et histoire me tient particulièrement à cœur, en ma qualité de sénateur de la République comme d'ancien professeur d'histoire. Maire durant 20 ans du Diamant, petite commune du sud de la Martinique où, à chaque euro dépensé pour les routes ou les bâtiments publics, j'ai tenu à ce que corresponde un euro pour la culture, l'enseignement, la diffusion des savoirs, l'édification ou l'aménagement de lieux de mémoires, mon engagement de terrain a toujours été guidé par l'idée qu'équiper nos territoires n'assurerait pas leur avenir si nous n'investissons pas concomitamment dans la consolidation des consciences collectives réunies sous la bannière de la République. Lorsque, comme homme public, je travaille sur la question de l'histoire et de la mémoire, je m'efforce de contribuer à la prise de conscience de mes contemporains, afin qu'ils soient des citoyens responsables et non de simples consommateurs du bien public.

Le Diamant fut également la patrie d'adoption d'Édouard Glissant qui nous a quittés voilà tout juste un an et qui repose dans le cimetière marin de la commune. Il me tient à cœur de lui rendre hommage et de rappeler son approche originale et son refus d'un historicisme classique. Tout à la fois philosophe, essayiste, poète et romancier, Glissant rejette l'histoire officielle et coloniale pour se plonger dans les histoires souterraines. Jusque dans la progression du récit, il abandonne la dialectique toute occidentale au profit d'une manière créole de redites, d'avancées brutales, de retours en arrière subtils et de datations sans dates. Cet art du détour et de la trace est la marque d'un penseur qui raconte l'histoire sans jamais s'enfermer dans les carcans de la discipline historique.

Afin de croiser les mémoires, cette démarche est essentielle. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être savants de l'histoire qu'on nous enseigne. Travailler sur la mémoire, c'est, en premier lieu, faire, patiemment, prendre corps à l'histoire de chacun des pays et de chacun des peuples de la République. Ce travail accompli, croiser les mémoires permet de les faire vivre. En effet, il ne s'agit pas de se recroqueviller sur son lieu, il s'agit de le connaître afin d'être ouvert à tous les lieux du monde.

Le lieu – écrit Glissant dans son *Tout-Monde* – est « *incontournable. Mais si vous désirez profiter dans ce lieu qui vous a été donné, réfléchissez que désormais tous les lieux du monde se rencontrent jusqu'aux espaces sidéraux* ». La quête du lieu originel, berceau de l'identité, passe ainsi par la rencontre. Or on voit combien la question de l'ouverture à l'autre est brûlante aujourd'hui, avec une instrumentalisation dangereuse de la peur de l'autre en contradiction avec les valeurs de notre République !

Croiser les mémoires, c'est donc faire œuvre salubre en combattant l'ignorance, terreau de la peur et de la fragmentation de la société. Aimé Césaire affirmait qu'il y a deux manières de se perdre « *par ségrégation murée dans le particulier ou par dilution dans l'universel* ».

Croiser les mémoires, c'est prendre conscience que la République n'est pas un objet fini et qu'elle ne peut être une et indivisible qu'à condition d'envisager l'altérité et le divers comme la substance même de son existence et de sa grandeur.

Je conclurai en affirmant que croiser les mémoires, c'est construire l'intelligence collective de la République. Cette responsabilité nous incombe et je veux saluer la part que chacun de vous y prend, en vous remerciant encore une fois de votre venue aujourd'hui.

Je nous souhaite de fructueuses conversations ! (*Applaudissements.*)

INTRODUCTION

Présentation de la rencontre par Mme Françoise Vergès, Présidente du Comité Pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CPMHE)

Cela fait déjà plusieurs années que l'histoire coloniale de la France s'est invitée dans le débat public, vous en êtes les témoins et je ne reviendrai pas ici sur les causes de ce retour ou les débats qui ont suivi. Je vais me concentrer sur la rencontre qui nous rassemble : nous devons avoir conscience que c'est une première. Pour la première fois, sont réunies des personnes qui portent des mémoires et des histoires liées à la longue histoire de la colonisation française.

En introduction, je voudrais faire quelques remarques.

Chaque douleur est unique. Il y a une expérience intime de la perte et du dommage. Si je perds mon pays, ma famille, seule je sais ce que j'éprouve, mais je sais aussi que d'autres ont connu des pertes semblables. Il existe donc un terrain commun de la perte et du dommage qui insère mon expérience personnelle dans une expérience collective. Ensuite, expérience personnelle et récit historique sont intégrés dans une conscience historique qui s'organise autour de récits, d'images, de mythes.

La longue histoire de la colonisation française et de la décolonisation, qui débute au XVI^e siècle avec la prise de possession de terres habitées dont on massacre les populations natives ou qu'on laisse mourir de maladies contre lesquelles elles ne sont pas immunisées, ou de terres inhabitées comme les îles de l'Océan indien (devenues aujourd'hui La Réunion et l'île Maurice, cette dernière devant colonie anglaise en 1810) et qui prend fin officiellement comme *ensemble colonial* au milieu du XX^e siècle, a jeté sur des terres à travers le monde, des colons, des esclaves, des migrants, des bagnards, des travailleurs engagés... Ils rencontrent, sur certains territoires – Guyane, Nouvelle-Calédonie, Tahiti et les îles du Pacifique, les îles des Caraïbes – des peuples autochtones. Il en est résulté des situations hétérogènes où aucun groupe n'est uniforme, figé, fixé mais où des clivages s'opèrent le long des lignes de couleur et de statut social, des sociétés hétérogènes dans leur composition sociale, religieuse et culturelle. Ainsi s'est introduite très tôt dans la société française une altérité qu'elle fera cependant tout pour ignorer.

La société française contemporaine dans laquelle nous vivons est faite de toutes ces histoires, dans leur longue durée, dans leur pluralité, dans leurs transformations. Elles ont donné naissance à des mémoires et des histoires entremêlées à partir desquelles nous devons construire un récit à partager.

Cette pluralité est un fait incontournable, indéniable. Personne ne partira, personne ne sera chassé.

L'histoire de la colonisation est aussi celle de la fabrication du consentement à l'injustice. Cela donne lieu à la création de discours justificatifs racistes, culturalistes ou paternalistes car il faut qu'une majorité de citoyens acceptent par adhésion au discours colonial ou par indifférence qu'aux colonies, d'autres citoyens français n'aient pas les mêmes droits qu'eux. Mais ces personnes ne nous sont pas étrangères, je veux dire qu'elles sont nos semblables. Les mettre hors humanité, c'est à bon compte se mettre du côté du bien, du côté des victimes ou des bienfaiteurs et les renvoyer à être des bourreaux. Cette posture n'aide en rien à la construction d'une morale publique.

Mais au fond, pourquoi vouloir mettre ces mémoires en conversation, pourquoi vouloir croiser ces histoires ? Pour dépasser une fragmentation, une segmentation qui est le produit d'une gestion libérale, d'un multiculturalisme qui s'inspire du modèle des expositions coloniales – à chaque territoire, son pavillon, à chaque mémoire, son monument – et écarte les échanges, les circulations, les créations hybrides, les ruptures, les accidents et surtout cette dimension de l'inattendu, de l'imprévisible qui fait qu'il y a de l'histoire. Cette gestion referme, empêche de voir ce qui est commun, en partage. Elle met en rivalité des récits qui pourtant s'interrogent, interagissent entre eux, circulent, se reconfigurent. Si nous refusons de croire que le passé colonial n'aurait eu aucune incidence sur le présent, nous ne pouvons pas non plus accepter une approche qui nous diviserait, nous opposerait inévitablement les uns aux autres. La gestion étatique multiculturelle et communautariste met inévitablement les mémoires en rivalité en accordant à tel groupe un monument, une reconnaissance qui s'inscrit plus dans une logique clientéliste que dans un objectif d'éducation civique. Il en résulte alors un sentiment qui fait que, si quelque chose est donné à un groupe, un autre perçoit cette reconnaissance comme lui faisant de l'ombre. Cette gestion signale en creux deux écueils à éviter : la fragmentation et la rivalité.

En résumé, la longue l'histoire de la colonisation est inséparable de mémoires de mépris, de non-reconnaissance de cultures, de langues, de savoirs et de leur marginalisation, de souvenirs de crimes, de répression politique et de non respect des droits. Elle est aussi l'histoire de rencontres et d'échanges, de ces formes imprévisibles et inattendues qui échappent aux hégémonies. Cependant, chaque groupe perçoit le dommage subi comme unique et ressent comme une menace de minoration de son expérience toute tentative de lier son histoire à celles d'autres groupes. Comment procéder alors pour croiser ces mémoires et ces histoires, pour éviter la victimisation ou la culpabilisation, qui toutes deux mènent au repli et par contre retisser les liens de solidarité ? Quand il s'agit de demandes de reconnaissance publique, deux formes de processus s'offrent à nous : la justice punitive, avec un système pénal habité par le culte de la loi et structuré de manière verticale, et la justice réparatrice opposée à la logique du tribunal et du procès et qui a pour objectif le bien-être

de la communauté. Cette dernière s'adresse aux êtres humains qui vivent les uns à côté des autres. Elle cherche à restaurer les relations qui n'auraient jamais dû être brisées. Elle est sans doute imparfaite mais elle aspire à tenir à égale distance la vengeance et l'impunité totale. Il existe plusieurs exemples de ce processus. La *Truth and Reconciliation Commission* en Afrique du Sud est la plus connue mais nous pouvons aussi penser à des processus comme celui de la coutume chez les Kanaks. Ce processus ne choisit pas l'amnésie, mais le difficile cheminement vers la vérité qui bouscule les idées reçues. Il met à mal les récits compensatoires, le binarisme du bien et du mal, et nous fait plonger dans les contradictions, les lâchetés, les trahisons, la peur, l'effroi mais aussi la solidarité, les expressions d'interdépendance, du devoir moral envers les autres. Il faut pour cela refuser que l'histoire coloniale soit associée à l'histoire d'étrangers à la France. C'est l'histoire de ce pays, de ce peuple. Ce n'est pas parce que les histoires coloniales seront dites et inscrites que l'histoire de la France disparaîtrait, comme voudrait nous le faire croire un discours xénophobe. Au contraire, ce processus montrera ce qui est commun à tous car, si nous sommes les descendants d'histoires diverses, nous sommes tous les héritiers de cette longue histoire de la colonisation et de la décolonisation. (*Applaudissements.*)

PREMIÈRE TABLE RONDE

M. Benjamin Stora, Professeur des universités

Intervention sur « Les enjeux autour du passé colonial de la France pour la cohésion sociale »

Mme Françoise Vergès. – Nous écouterons Benjamin Stora, historien à l'INALCO, grand spécialiste de d'Algérie, ayant participé au scénario de nombreux documentaires et de films, et qui a écrit sur les mémoires et l'histoire ainsi que sur le passé colonial de la France. Puis les invités témoins seront, comme chacun des participants, appelés à répondre à deux questions : « Pourquoi est-il important d'intégrer l'histoire coloniale dans le récit national ? » et « Faut-il envisager une commission Vérité et Justice ? » Serons-nous capables de laisser la parole à d'autres, d'écouter avec respect et d'oublier un moment que ce que nous avons à dire est plus important que la parole du voisin... ? Je serai stricte sur les temps de parole : chacun et chacune d'entre vous est invité à contribuer par écrit au débat sur ces questions, et les propositions seront intégrées dans la synthèse finale... (*Applaudissements.*)

M. Benjamin Stora. – Je suis très heureux d'être ici, la veille de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, en particulier parce que les changements politiques récents offrent peut-être des perspectives nouvelles sur le sujet de ce jour.

L'histoire coloniale a longtemps été laissée dans la « banlieue » de l'histoire de France, la séparation des deux histoires étant sans doute à l'origine de la guerre des mémoires. Or, il y a maintenant une quinzaine d'années, la question coloniale a fait une irruption dans la vie culturelle et politique française, moins du fait des universitaires ou des intellectuels que grâce à des jeunes issus des immigrations post-coloniales qui voulaient comprendre leur quotidien et le vécu de leurs parents. Ont ainsi été remis en débat l'histoire de l'esclavage, celle de la colonisation et de la décolonisation. De nouvelles questions et recherches apparaissant, notamment sur l'entreprise de colonisation et l'expansion du capitalisme français et. La colonisation est apparue ainsi très liée à l'expansion économique, liée aussi à la brutalisation des sociétés, à la violence qui existait dans les sociétés colonisées ou vivant avec l'esclavage. En outre a été posée la question du racisme ou des persistances des traces, des survivances du racisme, dans les comportements politiques et culturels de la société française.

Est aussi apparue la nécessité d'envisager de nouvelles chronologies de l'histoire française, qu'il va falloir aussi enseigner et transmettre. Chronologies presque inconnues, ou décalées qui vont de pair avec la découverte de nouveaux personnages de l'histoire de France appartenant à l'histoire de la colonisation française. Il ne s'agit plus simplement des grands conquérants ou administrateurs coloniaux, mais aussi et surtout de ceux qui, formés par l'école républicaine française selon les principes de l'égalité, se sont dégagés de la domination coloniale tels que Frantz Fanon, Léopold Sédar Senghor, Ferhat Abbas ou Mohammed V.

Et puis, dans la foulée de cette recherche, est apparue la nécessité d'inventer les nouveaux lieux d'investissement de mémoire qui ont vu le jour depuis cette fameuse loi du 10 mai 2001, inspiration décisive de cette recherche historique. Ces nouveaux lieux d'investigation et de mémoire ont fait débat tels l'important musée de Nantes sur la traite et l'esclavage, la Maison de l'Histoire de France, ou la Cité nationale de l'immigration qui traite des recherches sur l'immigration coloniale et proposera à partir d'octobre 2012 une exposition sur l'histoire des travailleurs algériens en France. Et puis, d'autres lieux viendront, suscités par un appel sur la nécessité de croiser les mémoires autour des histoires coloniales. Il ne s'agit pas donc de supprimer, d'amputer des lieux d'histoire déjà existant, mais au contraire d'accroître la visibilité de cette séquence d'histoire si particulière.

Nous sommes donc à un moment de basculement décisif de l'histoire culturelle et politique française, les enjeux étant bien entendu compliqués. Nous pouvons soit mettre l'ensemble de ces histoires particulières, de ces mémoires blessées, à la portée de la société française au sens le plus large. Soit fracturer l'ensemble de ces mémoires pour les mettre en concurrence, au risque de dérives, de replis mémoriels qui viseraient à les opposer.

Pour faire en sorte d'éviter ce type de dérives, il ne faut pas *moins* de connaissance de l'histoire coloniale, mais au contraire *plus* de connaissance des personnages, des situations, des séquences historiques ou des chronologies. Ce qui implique d'agir selon deux axes. D'abord, par l'enseignement, en agissant sur la formation des maîtres, des professeurs de lycée en particulier, qui savent encore trop peu ce qu'a été l'histoire de la colonisation française.

Un autre axe très important dans la fabrication des imaginaires est l'audiovisuel, qu'il s'agisse des télévisions, des grands médias et des grandes radios nationales qui, jusqu'à présent, n'ont toujours pas, à mon sens, pris à bras le corps cette question-là. Il faut donner à connaître ce qu'est la culture du Sud, au sens large du terme, ces grandes questions culturelles n'ayant pas encore trouvé leur place, si ce n'est de façon ghettoïsée, dans l'audiovisuel français. Les nouvelles autorités politiques auront peut-être l'audace d'initier quelque chose de nouveau dans ce domaine, d'inventer des formes de transmission nouvelles.

Une réflexion, certes difficile, doit aussi porter sur la création d'un manuel scolaire spécifique sur l'histoire de la colonisation française, sans attendre que les manuels classiques ne l'intègrent. Il devra être très simple et très accessible aux jeunes générations, et présenter ce qu'a été l'histoire de l'esclavage, de la colonisation et de la décolonisation. Le but est intégrer l'ensemble de ces mémoires blessées dans un *nouveau récit républicain* renouvelé et enrichi par l'apport des hommes et des femmes qui ont combattu pour que l'égalité devienne une réalité, et qu'elle ne soit pas simplement un slogan.

Toutes ces questions qui relèvent de l'univers de la connaissance sont très importantes car, en France, nous discutons des injustices commises, sans passer tout simplement par cette étape préalable de la connaissance de ce qui s'est réellement passé, ou de ce qui s'est réellement joué. L'étape de la connaissance nous permettra de sortir du discours de l'anti-repentance qui s'est malheureusement développé depuis quelques années comme une sorte d'écran idéologique permettant de ne pas mesurer ce qu'avait été la réalité de la colonisation et de l'esclavage. C'est après cette étape décisive que se poseront les questions de la vérité et de la justice, et donc de la réconciliation entre nous tous. (*Applaudissements.*)

TOUR DE TABLE

*Axiom, Artiste, Porte-parole de l'association AC Le Feu
Invité-témoin sur les quartiers populaires*

Mme Françoise Vergès. – Cette rencontre réunissant des chercheurs, des artistes et des membres d'association, la parole est à Axiom, artiste et porte-parole de l'association AC Le feu.

Axiom. – Je viens d'une cité... Mon père, d'origine marocaine, est venu dans le Nord de la France pour travailler dans les mines ; j'ai grandi dans une cité où vivaient essentiellement des Marocains, mais aussi des personnes issues de l'immigration sénégalaise ou ivoirienne, etc. C'est ainsi que j'ai pu appréhender l'histoire diverse des habitants de cette cité et que j'ai, par des choses assez simples telles que l'amitié, l'échange et le langage, pris conscience de la nécessité pour moi d'apprendre quelle était la raison de leur présence. J'ai alors pu comprendre certaines histoires, mais pas tout. Avant d'être militant, je me suis rendu compte de l'ignorance qui entoure notre propre histoire, à nous les descendants d'immigrés, ignorance qui fait dire n'importe quoi, puis faire n'importe quoi, ce qui, dans les quartiers, n'est pas sans conséquence. Et là, il est impératif que l'école joue son rôle.

J'ai compris que si l'on parle d'histoire commune, il ne peut s'agir que de l'histoire française et que l'histoire de l'autre est aussi la mienne. À partir des questions que je me posais sur mon nom, ma couleur de peau, mes origines, les réponses incomplètes de mes parents sur la raison de leur présence et de celle de autres, il a fallu une trentaine d'années pour comprendre, mais c'est ainsi que j'ai appris l'histoire.

Pour moi, la multiculturalité, telle qu'on la vit dans les quartiers, est un fait historique et non un choix de société, ce que les responsables de différents partis et de différentes villes que j'ai rencontrés ne comprennent pas. Si ces cultures sont sur le territoire du fait de l'histoire de France, c'est qu'elles sont françaises et l'on ne peut le nier. Toute négation de ce fait historique devrait être aujourd'hui impossible.

Lors des nombreux colloques et débats auxquels nous participons, la question de l'immigration est très rarement abordée, alors que l'on sait qu'il existe des mécanismes assez récurrents applicables à tous les types d'immigration, y compris lorsqu'on criait « les étrangers dehors ! » dans le Nord, aux mines d'Anzin, en 1882, à propos des Belges.

Quant à la situation actuelle des quartiers populaires, elle consiste en une relégation sociale qui est à relier à un traitement colonial. Si les plus jeunes font ce lien, c'est qu'ils ont malgré tout compris en quoi consistait le colonialisme. Ce sentiment de plus en plus partagé est renforcé par la montée de l'islamophobie qui, pour nous, en tant qu'association, nous pose réellement problème sur le terrain.

En effet, depuis les révoltes – et non les émeutes – de 2005 – je dis bien des révoltes car elles sont porteuses de revendications sociales – AC Le Feu, Norside et d'autres associations, lorsqu'elles essaient d'expliquer l'importance du vote, se heurtent à la réaction des jeunes qui se demandent pourquoi voter pour des gens qui les traitent comme ils ont traité leurs parents, leurs grands-parents et les colonies.

Il y a donc une urgence à définir ce qu'est l'histoire commune, ce que nous faisons déjà en considérant qu'elle est composée à partir de toutes ces histoires et en encourageant notamment une plus grande représentativité aux élections législatives.

Par la campagne « Stop le contrôle au faciès ! » que nous avons lancée, nous avons aussi assigné le ministère de l'intérieur en justice. Ce n'est pas gagné mais nous voulons dénoncer la façon dont on vit cette relégation en permanence : nous la vivons quotidiennement. Quand je vais dans des magasins, habillé comme aujourd'hui, je me fais filer... Tout cela est entretenu par des imaginaires et des propos tenus dans l'espace public. Il est temps que cela cesse et, même si nous sommes soulagés de voir que des universitaires y contribuent, c'est d'abord à nous qu'il revient de mener cette lutte. C'est le sens de notre travail. (*Applaudissements.*)

***Mme Fatima Besnaci-Lancou, Présidente de l'Association harkis
et droits de l'homme***

Invitée-témoin sur les mémoires des harkis

Mme Françoise Vergès. – La parole est maintenant à Mme Fatima Besnaci-Lancou, présidente de l'association harkis et droits de l'homme.

Mme Besnaci Lancou. – Notre association est née lors de la préparation d'une loi qui va tous vous faire bondir, celle du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés. À l'époque, nous avons formé un groupe informel de femmes et de filles de harkis pour suivre l'écriture de ce texte, ce qui nous avait amenées à en percevoir un certain nombre de ses travers, notamment l'alinéa 2 de l'article 4, qui fort heureusement a été censuré par le Conseil constitutionnel, ainsi que l'article 13. En 2004, ce groupe informel s'est constitué en association pour poursuivre ses initiatives, en commençant par la publication d'un communiqué condamnant ces deux articles. J'insiste sur le fait que cette loi a été vécue comme un véritable drame pour les familles de harkis car elles entendent, aujourd'hui encore, des propos scandaleux qui laissent entendre qu'elles auraient souhaité une loi rendant hommage au colonialisme. C'est archi-faux, comme en témoignent les nombreuses signatures par des harkis et des enfants de harkis dans les pétitions opposées à l'article 4 de cette loi !

J'ai immédiatement accepté de participer à cette table ronde car nous avons toujours en tête cette loi qui a suscité des réactions très fortes de notre part, dans la mesure où elle « reconnaissait » l'œuvre positive de la colonisation. Comment cela serait-il acceptable pour les harkis alors que tout cela s'est finalement traduit pour eux par un enfermement dans des camps en France ? Si la colonisation française s'est heureusement terminée le 5 juillet 1962, elle a joué les prolongations, pour les familles de harkis, compte tenu de la manière dont elles ont été traitées sur le sol français. On leur a appliqué une gestion coloniale. C'est pourquoi les harkis ont très mal vécu cette loi, ressentie de façon douloureuse et contre laquelle ils se sont élevés pour faire abroger certains articles. En outre, pendant très longtemps, aussi bien en France qu'en Algérie, on a inscrit ce groupe social dans l'histoire de l'Algérie française en les présentant comme des idéologues voulant maintenir le système colonial. Or ce n'est pas du tout la réalité : les travaux des historiens montrent les motivations multiples et très différentes de l'enrôlement des harkis. Si, pendant des années, les harkis ont ainsi été maintenus dans une mauvaise case de l'histoire, l'on est aujourd'hui heureusement en train de les désenclaver et de les intégrer pleinement à l'histoire de la colonisation française.

Pour répondre aux questions posées, il est important d'intégrer la mémoire et l'histoire des harkis car, comme toutes les autres mémoires de la colonisation, elle fait partie de celle de la communauté nationale. Les mémoires qui ne sont pas portées disparaissent de la mémoire collective, ce qui peut aboutir au communautarisme et au repli sur soi.

Comment lutter contre cela ? Il y a bien sûr la science et la transmission scolaire mais il faut tenir également compte de l'importance des lieux de mémoire, comme le camp de Rivesaltes où ont été aussi enfermés des juifs, des Espagnols, des Indochinois, puis des harkis. Sa transformation en musée mémorial pourrait contribuer à faire connaître et partager cette histoire.

Il faut ensuite multiplier des initiatives comme celle d'aujourd'hui et je propose donc que chaque association porteuse de mémoire organise à tour de rôle ce type de rencontres, afin d'échanger et de publier collectivement le fruit de nos travaux. Grâce à cela, j'espère que nous parviendrons à mieux nous connaître et ainsi à mieux vivre ensemble. J'ajoute également, que pour une intégration définitive, l'abandon des harkis en 1962 avec les massacres qui ont suivi doit être reconnu, par le Président de la République, comme une responsabilité du gouvernement français de la période concernée. (*Applaudissements.*)

***M. Karfa Diallo, Président de la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs
Invité-témoin***

Mme Françoise Vergès. – Nous écoutons M. Karfa Diallo, président de la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs de Bordeaux.

M. Karfa Diallo. – C'est une grande émotion pour moi de prendre la parole après la représentante d'une association de familles de harkis car mon père est d'une certaine manière un harki puisque, fils d'Algérien né au Sénégal, il a fait la guerre d'Algérie aux côtés de la France.

Pour ce qui me concerne, juriste, accessoirement écrivain, et président de la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs, installée à Bordeaux, je souhaite évoquer à la fois une expérience locale et une expérience internationale menées ces quinze dernières années.

L'expérience locale se déroule à Bordeaux, l'histoire de la traite des noirs et de l'esclavage ayant d'abord été l'histoire de ports négriers, ce qui vaut aussi pour La Rochelle, Nantes, au premier chef, Le Havre et même Marseille.

Il y a quelques semaines, nous avons inauguré à Nantes, avec Françoise Vergès et Lilian Thuram, le premier mémorial dédié à l'abolition de l'esclavage, ouvrage fabuleux qui démontre que cette dynamique mémorielle peut être soutenue par les citoyens eux-mêmes, quelles que soient leurs origines. Nous ne pouvons pas construire une société apaisée si nous ne mettons pas nos mémoires ensemble, si nous ne les faisons pas dialoguer au lieu de les laisser se concurrencer ou se combattre.

L'expérience locale à Bordeaux, deuxième port négrier après Nantes, est celle d'un jeune étudiant en droit qui arrive du Sénégal dans les années 90 et qui constate, face à l'histoire de ce crime contre l'humanité, l'amnésie d'une ville demeurée très conservatrice, le seul travail fait sur la traite et le port Bordeaux étant alors le fait d'un Nantais, Éric Saugera. Aujourd'hui encore, bien que les choses aient évolué, aucun universitaire de la ville n'est venu remettre en cause le conservatisme du bourgeois bordelais, ce qui est bien regrettable.

Mais, à partir de 1998, année du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, nous avons à la fois engagé un travail pédagogique avec la publication d'une revue, le Triangle d'or, mais aussi des actions revendicatives avec des marches dans les rues de Bordeaux. Les autorités locales ayant petit à petit été convaincues, un certain nombre d'actes symboliques ont été posés, tels que la pose d'une plaque commémorative sur un quai en 2006 ou l'édification, rive droite, d'une stèle dédiée à un héros

oublié, Toussaint Louverture. Cet exemple montre la nécessité que les mémoires se conjuguent, puisqu'il était ici question du rôle joué par l'ancienne Saint-Domingue dans l'édification de la société des droits de l'homme en France. Très peu d'enseignants transmettent le fait que les droits de l'homme n'étaient pas universels dès 1789, en raison de l'influence des milieux d'affaires des ports négriers qui ont veillé à ce que la Convention n'abroge pas la traite. Ces droits ne sont devenus universels qu'en 1794 grâce à la révolte haïtienne des esclaves de 1791. La contribution de ces hommes, ces femmes, ces enfants qui, dans le dénuement le plus total, ont pu résister et créer une autre société, est essentielle. C'est la transmission de cette contribution qui fait une mémoire partagée et change véritablement le regard.

Comment engager concrètement cette conversation sur les mémoires ? Faut-il une commission vérité et justice ?

Pour notre part, nous souhaiterions aborder le sujet délicat des héritages urbains. En effet, dans les villes portuaires, la signalétique urbaine honore tel capitaine ou tel armateur négrier et, si la loi n'aborde pas la question des réparations, la question se pose tout de même. Une façon de réparer serait en effet d'apposer une plaque explicative permettant de ne pas laisser tout cet honneur à des personnes que nous qualifions aujourd'hui de criminels contre l'humanité.

À propos de l'expérience internationale, la petite association bordelaise étant, en 2006, avec l'aide de Benjamin Stora, Patrick Chamoiseau et Rony Brauman, devenue la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs de Bordeaux, nous avons, à partir de notre action locale, mené un lobbying assez important en Afrique, qui a abouti à ce que le Sénégal soit le premier pays africain à reconnaître, comme la France, l'esclavage et la traite des Noirs comme des crimes contre l'humanité. Ce n'est donc pas une question franco-française et j'appelle à la fois les responsables politiques et les associations à ce que cette reconnaissance puisse intervenir dans les autres pays européens esclavagistes, ainsi que vers les autres pays africains. Ainsi pourrions-nous construire une mémoire partagée, heureuse, permettant de se tourner vers l'avenir, c'est-à-dire vers les questions concrètes de développement et de lutte contre les nouvelles formes d'esclavage. (*Applaudissements.*)

M. François Durpaire, Historien, enseignant à l'Université de Cergy-Pontoise
Invité-témoin

Mme Françoise Vergès. – À propos de l'intervention de Mme Besnacli-Manocou, je vous renvoie au dernier numéro des Temps modernes où j'ai, pour ma part, beaucoup appris sur des situations difficiles sur lesquelles nous avons des idées préconçues. Karfa Diallo a posé une autre question importante, celle de la réparation.

La parole est maintenant à M. François Durpaire, enseignant à l'université de Cergy-Pontoise, dont le dernier ouvrage s'intitule « *Nous sommes tous la France, essai sur la nouvelle identité française* ».

M. François Durpaire. – Pourquoi intégrer la mémoire et l'histoire de la traite des noirs, de l'esclavage et de leur abolition ?

En intégrant cette année des délégations européennes à ses travaux, le CPMHE a mis en évidence la spécificité française qui fait de cette histoire un présent, puisque les départements d'outre-mer sont français. Dès lors, qu'il ne s'agit pas de pays étrangers, cette histoire ne doit pas être traitée dans des manuels scolaires indépendants ou par des médias spécifiques. La réponse paraît donc simple, les ultra-marins doivent être traités pour ce qu'ils sont, des membres de la communauté nationale.

La seconde question posée porte sur le comment. Tout d'abord, je pense, comme Benjamin Stora, qu'il faut faire pression sur le politique et sur les médias. Certes, nous sommes au Sénat et le 10 mai est mieux traité qu'il ne l'avait été il y a deux ou trois ans, mais hier, pour le 8 mai, on a vu un président de République presque sortant et un président presque entrant et nous verrons demain si nous sommes traités à égalité ou si du chemin reste à faire. De même, si non seulement France Ô et les radios caribéennes, mais aussi les journaux de TF1 et de France 2 ouvrent sur l'évènement, nous pourrions dire que nous sommes traités à égalité.

Ensuite, la question de l'éducation est fondamentale et en particulier celle de la formation des maîtres de l'enseignement secondaire, mais aussi du primaire. Pour donner du sens à tout cela, peut-être faut-il mettre en place une commission pour réécrire, au début du XXI^e siècle, ce récit national à l'instar de ce qui a été fait sous la III^e République.

Sans qu'il y ait nécessairement une vision de droite et une vision de gauche, peuvent s'affronter deux conceptions, l'une consistant à dire que la France est issue d'un seul héritage et l'autre estimant que, si l'identité de France, comme celle des autres pays, mérite d'être défendue, celle-ci est plus forte du fait de la pluralité de ses héritages. Il y a certes l'héritage de Rousseau et des Lumières. Les idées des philosophes sont à l'origine des droits humains

déclarés le 26 août 1789. Mais il y a aussi l'héritage des esclaves, qui, sortant des plantations, ont combattu pour une liberté réelle et une égalité concrète, de ce fait : ils sont ceux qui ont donné corps à l'universel des droits humains qui, sans cela, seraient restés purement théoriques. (*Applaudissements.*)

**M. Ivan Jablonka, Maître de conférences en histoire contemporaine
à l'Université du Maine, Chercheur associé au Collège de France
Invité-témoin sur un cas : les enfants de la Creuse**

Mme Françoise Vergès. – Comment construire un nouveau récit républicain ? L'enjeu est d'associer « connaissance froide » et « mémoire chaude ».

J'invite à présent M. Ivan Jablonka, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université du Maine et chercheur associé au Collège de France, auteur en 2007 d'un livre intitulé *Enfants en exil. Transfert de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, qui explore un épisode peu connu de l'histoire coloniale et post-coloniale, dont les chapitres disent quelque chose de profond.

M. Ivan Jablonka. – Je m'exprime ici en tant qu'historien. La migration des enfants réunionnais est parfois décrite comme un scandale, mais c'est d'abord une page d'histoire à ouvrir et à regarder en face. Dans les années 1960, La Réunion était une île misérable, aussi pauvre que sa voisine Maurice. Elle faisait partie du Tiers-Monde. Le chômage y était massif et divers problèmes sociaux sévissaient, comme l'alcoolisme, entretenant les violences familiales.

Michel Debré, député de l'île, a voulu s'attaquer à cette crise, qu'il liait à la surpopulation : ce cocktail explosif risquait de pousser les Réunionnais sur la voie de l'indépendance, alors que Michel Debré avait vécu comme un crève-cœur la perte de l'Algérie. Il a eu alors l'idée d'organiser la migration en métropole d'une partie de la population : des adultes, qui relevaient du Bureau des migrations intéressant les DOM, mais aussi des enfants. Ces enfants, il fallait d'abord les immatriculer : 1 600 ont ainsi été retirés à leurs parents et confiés à la DDASS dans des conditions frôlant l'illégalité, puis expédiés en métropole. Là, ils ont connu ce que j'appelle le « choc métropolitain » : au-delà de la différence de température et de culture, ils ont fait l'expérience du racisme, ils ont été éloignés du reste de leur fratrie et ont compris qu'ils passeraient toute leur adolescence en métropole. Certains ont été adoptés ; d'autres ont subi une forme moderne d'esclavage, dans des fermes ou auprès d'artisans. Dans ce cas, leurs souffrances ont été extrêmes : clochardisation, hospitalisation, internement, suicide, délinquance, etc. En tout, les enfants ont été accueillis dans plus de soixante départements : la Creuse, département symbole, mais aussi l'Hérault, le Tarn, la Lozère, le Gers, les Pyrénées-Orientales, l'Oise, la région parisienne. Il n'a pas été mis fin à cette politique parce qu'elle avait échoué, mais parce que la philosophie pédagogique a changé et que François Mitterrand est arrivé au pouvoir.

Cette histoire doit être intégrée au récit national, d'abord parce qu'il s'agit d'une politique d'État. Comme l'Assistance publique au XIX^e siècle, les DDASS étaient départementalisées ; mais elles relevaient plus largement de

l'État, étant donné l'importance de la protection de l'enfance. En outre, si Michel Debré était député, il était aussi ministre : il recevait dans ses ministères, à la Défense par exemple, la correspondance regardant « son » DOM ; enfin, le programme était supervisé par le ministère de la Santé. Par ailleurs, la migration est inséparable de la départementalisation : la loi nationale s'appliquait dans les DOM, et il était permis de transférer un pupille de l'État d'un département à l'autre. Enfin, cet épisode s'inscrit dans l'ère post-coloniale et illustre ses paradoxes : Michel Debré a certes élevé le niveau de vie à La Réunion, grâce à la généralisation des allocations familiales et à la solidarité nationale, mais il avait une conception autoritaire, proconsulaire du pouvoir, et il a fait des enfants des moyens pour parvenir à ses fins. La migration réunionnaise n'est donc pas une bavure, un dérapage malheureux, mais elle est une politique conduite par et pour l'État français, afin que la Réunion demeure dans l'ensemble national.

Comment rendre justice aux victimes ? D'abord, de quelle justice parle-t-on ? Des actions contentieuses ont été menées par des associations et d'anciens pupilles, mais je crains que la faute, de nature administrative, soit aujourd'hui prescrite. J'entends donc parler de cette justice qui consiste à dire la vérité sur le passé. Les intéressés y ont droit : il faut leur ouvrir les archives de la DDASS de La Réunion, afin qu'ils puissent connaître leur histoire individuelle et familiale et renouer des liens avec leur famille ; les documents pourraient être numérisés. Les historiens aussi réclament la vérité. Or l'histoire s'écrit avec des archives, et l'on ne m'a pas autorisé à consulter la totalité du fonds Debré, non plus que les archives de la DDASS de la Creuse. Il serait bon aussi qu'on aille voir les dossiers des hôpitaux psychiatriques de la région. Y a-t-il encore une vérité à cacher ? Il n'est pas bon que les historiens fantasment.

Le public a droit à la vérité : il ne s'agit pas ici d'entretenir je ne sais quelle « repentance », mais de nourrir une réflexion collective et officielle. J'appelle de mes vœux un rapport officiel, impartial et de qualité, qui pourrait s'accompagner d'un fonds documentaire.

Enfin, cette histoire mérite de figurer dans les manuels scolaires, car elle illustre une certaine conception gaullienne du pouvoir, propre en particulier à Michel Debré, selon laquelle « l'intendance suivra » – en l'occurrence des enfants. La migration appartient aussi au climat de violence physique et morale qui régnait dans la France du début des années 1960, et dont portent témoignage des épisodes criminels comme la répression de la manifestation de 1961 ou le drame du métro Charonne. Enfin, elle fait réfléchir à ce qu'est l'intégration républicaine, qui touche des individus comme des territoires, et qui est parfois porteuse de violence morale.

C'est une page douloureuse de notre histoire, non seulement parce que des personnes ont souffert, mais aussi parce qu'un parfum de secret, voire de mensonge, l'entourne. Le rôle de l'historien est de combattre, ou du moins de dissiper, ces secrets et ces mensonges. (*Applaudissements.*)

**Mme Marie-José Jolivet, Anthropologue,
Directrice de recherche émérite à l'IRD**
*Invitée-témoin sur les communautés de Guyane :
Amérindiens, Créoles, Bushi Nenge*

Mme Françoise Vergès. – Notre prochaine intervenante est Mme Marie-José Jolivet, anthropologue, directrice de recherche émérite à l'IRD. Elle a récemment dirigé avec Gérard Collomb un ouvrage intitulé « *Histoires, identités et logiques ethniques. Amérindiens, Créoles et Noirs Marrons en Guyane* », qui met en évidence la diversité de la société guyanaise et montre qu'il n'y a pas de sens à parler des « Guyanais » en général, non plus que des « Martiniquais » ou des « Réunionnais ».

Mme Marie-José Jolivet. — Longtemps restreinte à la seule colonisation, avec ses faits d'armes, ses grandes tentatives de mise en valeur et la sinistre affaire du bagne, l'histoire de la Guyane n'a commencé à tenir pleinement compte de la situation d'esclavage, de ses conséquences et de ses séquelles que dans les années 1970, en particulier à partir de mes propres travaux sur la construction de la Guyane créole.

Pour important qu'il ait été, ce tournant n'était toutefois pas suffisant. Il fallait aussi incorporer à cette histoire celle des Amérindiens, premiers occupants de la Guyane, ainsi que celle des Marrons venus du Surinam voisin, à commencer par les Aluku qui, depuis 1891, étaient officiellement reconnus comme relevant de l'administration française.

Depuis une trentaine d'années, les Amérindiens (les Kali'na de la côte en tête) font entendre leur voix et œuvrent avec efficacité pour une pleine reconnaissance de leur place en Guyane. La position reconnue aux Noirs marrons est en revanche plus complexe et, comme le temps m'est compté, c'est sur ce dernier point que je vais insister.

« Le grand marronnage », selon l'expression utilisée pour désigner les mouvements d'esclaves fuyant les habitations des colons sans esprit de retour, n'a jamais débouché, en Guyane, sur des regroupements durables : toutes les tentatives de ce type ont été réduites par les troupes coloniales. En revanche, dans la colonie hollandaise voisine, l'actuel Surinam, le grand marronnage a donné naissance à six groupes distincts, formant autant de petites sociétés quasi autonomes, installées au départ le long des fleuves qui descendent de l'intérieur amazonien. Parmi ces fleuves, l'un, le Maroni, marquait la frontière entre les colonies hollandaise et française, mais une frontière très floue en amont, tant la localisation de la source de ce fleuve restait indéfinie. Or, outre les Aluku déjà mentionnés, un groupe important, celui des Ndjuka, est aussi lié au bassin du Maroni. Leur territoire ancestral se situe aujourd'hui officiellement au Surinam : c'est la conséquence de l'accord qui, en 1891, a

réglé au profit du Surinam la question frontalière entre les deux colonies. Toutefois, leur pratique d'une mobilité saisonnière, coutumière, depuis la reconnaissance de leur autonomie par le gouverneur du Surinam en 1760, les met en relation étroite avec le littoral situé de part et d'autre de l'embouchure du Maroni. De plus, une guerre civile a enflammé la côte surinamienne entre 1986 et 1992, laissant derrière elle des séquelles persistantes. Une partie de ces Ndjuka a donc dû fuir vers la rive guyanaise du Maroni, dans un mouvement censé être au départ temporaire (au temps des camps de réfugiés), mais qui s'est révélé finalement durable et a en tout cas abouti à un fort accroissement démographique qu'illustre assez bien la multiplication, depuis une vingtaine d'années, des collèges et des lycées dans la ville et plus largement dans la région de Saint-Laurent du Maroni.

J'arrêterai là cet historique plus que succinct, mais dont l'énoncé permet, j'espère, d'entrevoir la question cruciale qui se pose quant à l'intégration de la mémoire et de l'histoire de l'esclavage dans le récit national : quelle place doit-on faire à l'histoire des Marrons et à leur lutte particulière contre l'esclavage ?

En 1998, lors de la commémoration du cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises – un anniversaire dont on parlait alors beaucoup, sur place, dans les médias et dans les établissements scolaires –, j'ai rencontré de jeunes Ndjuka, issus des anciens camps de réfugiés, persuadés que la société ndjuka était née de la liberté octroyée en 1848 par cette abolition. Cette fusion, cet anéantissement, même, de leur histoire propre dans l'histoire spécifiquement guyanaise de la colonisation est-elle souhaitable, en vue d'une homogénéisation de l'histoire locale notamment dans son rapport à l'histoire nationale ? Ou bien est-elle dommageable pour des gens dont il faut préciser qu'ils ont longtemps été l'objet d'un indéniable mépris, considérés qu'ils étaient, par nombre de Guyanais, comme des « primitifs » au sens le plus péjoratif du terme, en raison de leur choix d'un mode de vie étranger aux normes européennes ?

L'histoire des « Premiers temps », comme disent les Marrons pour parler du moment où ils ont fui les plantations pour aller constituer leurs territoires ancestraux respectifs, le long des différents fleuves amazoniens du Surinam, cette l'histoire est celle d'une libération par eux-mêmes du joug esclavagiste. Rappelons-nous l'ardeur que les Martiniquais ont déployée pour faire admettre la date du 22 mai comme étant, seule, pleinement significative de leur libération, parce que cette date correspondait à l'insurrection de ceux qui ne voulaient plus attendre un jour de plus l'application des décrets parisiens d'avril 1848 abolissant l'esclavage dans les colonies françaises. Si, en Guyane, les conditions particulières de la colonisation (habitations dispersées, communications difficiles) n'ont pas permis l'émergence d'un tel mouvement, au moins, l'auto-libération précoce des Marrons ne devrait-elle être perçue qu'à l'avantage de ces derniers. Or, tel n'a pas été le cas pendant longtemps, pour ne pas dire jusqu'à présent.

Certains objecteront que les sociétés marronnes des Guyanes sont nées au Surinam et sont le produit de l'histoire particulière des habitations de cette colonie où les esclaves étaient soumis à une discipline de fer. Doit-on pour autant considérer que leur histoire n'appartient qu'au seul Surinam – où elle est d'ailleurs enseignée à l'école, au moins succinctement ? Doit-on au contraire comprendre l'histoire de l'esclavage comme un tout plus large, incluant, dans ses différences, le passé de tous ceux qui sont aujourd'hui présents sur le sol de Guyane ?

Vous aurez compris que la seconde position est la mienne. Avec le cas guyanais, l'idée de la nécessité d'une mise en conversation des histoires coloniales prend tout son sens. Elle a un double rôle à jouer : non seulement dans l'arbitrage des rapports entre l'histoire du colonisateur et celles (au pluriel) des colonisés, mais aussi pour garantir la pleine reconnaissance de la pluralité de ces dernières et restituer aux Marrons, ainsi qu'aux Amérindiens qui, eux, ont largement résisté à la mise en esclavage, une image de soi revalorisée.

Évidemment, tout commence avec l'enseignement de cette histoire plurielle à l'école. Et au-delà d'initiatives locales, c'est son incorporation au récit national qu'il faut viser. (*Applaudissements.*)

**M. Almamy Kanouté, Président de l'association 83^e avenue
(inter-culturelle et inter-générationnelle)
Invité-témoin sur les quartiers populaires**

Mme Françoise Vergès. – Nombreuses sont les mémoires coloniales à faire converger dans un récit national. La parole est à M. Almamy Kanouté, président de l'association 83^{ème} avenue, conseiller municipal de Fresnes et cofondateur du mouvement politique Émergence.

M. Almamy Kanouté. – J'ai longtemps subi des turbulences intérieures : Français, on voulait m'imposer une histoire qui n'était pas la mienne, et j'avais le sentiment que les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité n'étaient pas pour moi. La nation doit respecter l'histoire de toutes ses composantes. Il est important d'échanger, de partager. Aujourd'hui encore, je subis et combats les propos et les actes négrophobes, qui m'ont laissé des cicatrices à vif. J'ai écouté attentivement les autres orateurs et j'approuve bien des propositions et des réflexions. Mais j'estime que l'histoire de l'esclavage ne doit pas être racontée à part : ce doit être une histoire commune.

J'ai vécu toute ma vie dans un quartier populaire, et je représente une France que beaucoup d'hommes politiques ont du mal à accepter. La polémique sur les drapeaux brandis place de la Bastille, le soir de l'élection de François Hollande, n'a pas lieu d'être : ces drapeaux font partie de la France.

Voici donc mes propositions. Des anciens doivent continuer à intervenir dans les établissements scolaires, pour parler de l'histoire de la France et d'autres pays. La formation du corps enseignant doit être améliorée. Il faudrait créer un musée d'histoire coloniale et un mémorial de l'indigène, et voter une loi réprimant la négation des massacres liés aux colonisations.

Mon combat est quotidien. Aujourd'hui encore, des Français d'origines diverses subissent des discriminations. Il est important qu'ils s'impliquent, et pas seulement dans le sport ou la musique. Il est temps de se donner la main : on perd son temps en se pointant mutuellement du doigt. Il faut faire vivre enfin les valeurs de rassemblement, d'unité, d'amour. Cela suppose de croiser les mémoires et de poursuivre la réflexion.
(*Applaudissements.*)

***Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la Culture,
de l'Éducation et de la Communication du Sénat***

Mme Françoise Vergès. – Aujourd'hui que nous sommes invités dans les salons de la Présidence du Sénat, par la Délégation à l'outre-mer et en présence de Mme la présidente de la commission de la culture, c'est l'occasion de passer à cette nouvelle étape, celle de l'apaisement.

Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la culture. – Les politiques ont besoin des chercheurs, et vos travaux continueront d'inspirer les politiques publiques. Axiom nous a aussi fait part de son expérience. C'est une expertise d'usage. Lorsque le centre dramatique de Lille a monté en 1995 la pièce Mines de rien de Rachid Boudjedra, qui représente l'errance d'un immigré dans les galeries du métro en la comparant à la vie des mineurs Polonais et Belges au fond des mines, la salle était pleine de diversités, et ce fut un moment de mémoires et d'émotions croisées. M. Stora veut que soit revue la programmation audiovisuelle, mais c'est toute la culture qui a un rôle à jouer. Mais quand on promeut la culture « de » tous, en plus de la culture « pour » tous, quand on veut prendre en compte la diversité et se tourner vers les banlieues autrement que par la politique de la ville, on se heurte chez certaines élites à des réactions qui feraient croire qu'on veut assassiner Molière.

Françoise Vergès veut concilier connaissance froide et mémoire chaude. C'est d'autant plus nécessaire que nous sommes confrontés à un présent brûlant : 75 % du chocolat – consommé pour moitié en Europe – est produit par des enfants esclaves ; un enfant malien coûte 230 euros. Nos gourmandises ont un prix en sang humain ! De même, la transition énergétique n'est pas un luxe : l'uranium du pays touareg, le pétrole du delta du Niger ne nous parviennent que parce que des dictateurs matent leur population. L'Afrique a besoin d'autre chose ! (*Applaudissements.*)

Mme Christiane Taubira, députée de la Guyane

Mme Christiane Taubira, députée. – Merci au Sénat d'avoir organisé cet événement, et à Mme Blandin d'avoir prononcé ces fortes paroles.

Je salue la présence de Mme Catherine Tasca, qui était présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale lorsque fut votée la loi reconnaissant l'esclavage comme un crime contre l'humanité, et qui a animé nos débats avec la douce fermeté qui la caractérise. (*La salle applaudit Mme Catherine Tasca.*)

On entend parler de guerre des mémoires, mais il ne faut pas avoir une vision cloisonnée de l'histoire. C'est l'histoire de l'humanité et de ses difficultés qui m'intéresse ! L'esclavage est un phénomène mondial : le commerce triangulaire a associé trois continents, il a provoqué des bouleversements démographiques, culturels, linguistiques considérables... Si l'esclavage est un crime contre l'humanité, c'est bien sûr en raison des souffrances individuelles qu'il provoque, mais aussi parce qu'il porte atteinte à l'humanité tout entière. Ne nous contentons pas d'approches locales, changeons de perspective, et nous créerons une nouvelle dynamique.

Ces temps-ci, on parle de la Grèce comme d'un repoussoir. En fait, certains pays d'Europe subissent, ou craignent de subir, le sort que le FMI et la Banque mondiale ont infligé aux pays du Sud pendant vingt ans : les programmes dits « d'ajustement structurel » ont déstructuré les sociétés, contraint les États à réduire leurs dépenses dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'aménagement urbain et rural, du soutien aux agricultures vivrières... Le Sud est destiné à anticiper : c'est là que naissent les malheurs du monde, c'est là que les réponses sont trouvées.

Soyons donc conscients que les problèmes qui nous occupent, et les solutions qui peuvent y être apportées, ne sont pas de nature territoriale mais ont une dimension universelle. Rappelons que la France fait partie du monde et doit cesser d'en avoir peur ! (*Applaudissements.*)

***M. Emmanuel Kasarhérou, Conservateur en chef du Patrimoine,
chargé de mission pour l'outre-mer au Musée du Quai Branly
Invité-témoin sur les mémoires de la Nouvelle-Calédonie***

Mme Françoise Vergès. – J'invite maintenant M. Emmanuel Kasarhérou, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission pour l'outre-mer au Musée du Quai Branly, à prendre la parole.

M. Emmanuel Kasarhérou. – Je fais entendre ici la voix de l'Océanie, du Pacifique. Je travaille au Quai Branly sur une exposition d'art kanak qui aura lieu en 2013 ; auparavant, j'ai dirigé le musée de Nouvelle-Calédonie et le centre culturel Tjibaou. En Nouvelle-Calédonie, nous connaissons bien le problème des mémoires croisées, car l'archipel est un microcosme qui illustre l'histoire des 150 dernières années. La colonisation y a eu un fort impact sur les populations autochtones, les Kanak qui veulent que leur existence soit reconnue ; pourtant ils ne méconnaissent pas l'histoire des autres.

L'esprit du centre culturel Tjibaou, l'un des grands travaux de François Mitterrand, c'est d'abord de promouvoir la reconnaissance de la culture autochtone, culture orale qu'il faut préserver, qui prend la forme de mythes et où l'expression obéit à des conditions sociales précises. Les relations entre les Kanak et la métropole furent longtemps marquées par des violences qui culminèrent avec l'assaut de la grotte d'Ouvéa en 1988. Mais le centre a aussi pour objet de dépasser cette mémoire douloureuse pour se tourner vers l'avenir. Nous avons travaillé avec les autres communautés, en libérant la parole, en faisant appel aux chercheurs. La méconnaissance du passé interdit de fonder durablement une identité. Il était aussi important de reconnaître publiquement cette histoire, donc d'organiser des expositions, des prises de parole publiques.

Les musées ont un rôle à jouer. Le succès de l'exposition « Exhibitions » au Quai Branly, sur la constitution de l'image du sauvage, montre que l'on peut rendre sensibles à ces questions des gens qui y étaient d'abord peu réceptifs. Il faut identifier des lieux de mémoire, tracer des parcours territoriaux au niveau national comme au niveau local. Des événements permettent de faire participer ceux qui ont vécu des histoires douloureuses. Lors du travail mémoriel sur la spoliation des Japonais en Nouvelle-Calédonie lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous avons tissé des liens entre les chercheurs et les communautés qui ont vécu les événements. Quant aux artistes, par des voies détournées ils savent aller à l'essentiel. (*Applaudissements.*)

M. Pascal Blanchard, Historien, spécialiste du « fait colonial »
Intervention sur « Le rôle des images dans la transmission des mémoires »

Mme Françoise Vergès. – La parole est désormais à M. Pascal Blanchard, historien, spécialiste du « fait colonial ».

M. Pascal Blanchard. – Des images, pour une histoire commune au regard de quatre siècles d'histoires coloniales.

Pour fabriquer une mémoire commune, il faut des images communes. Ces images se trouvent dans les livres, dans des films, dans des expositions, mais aussi dans des musées. Et c'est cela qui permet de bâtir une histoire et une mémoire commune. Cette année, les cinquante ans de la Guerre d'Algérie, moment crucial de notre histoire contemporaine, nous rappellent à quel point l'histoire coloniale a pesé sur la société française et combien les traces en sont toujours vivantes. Il est temps que ces histoires soient pleinement dans le récit national.

L'exposition « Exhibitions, l'invention du sauvage » montre que, par des images, on peut associer toutes les histoires : elles font sens pour tout le monde, et l'on n'a pas brûlé de voitures devant le musée pour autant. L'histoire est une rencontre, une reconnaissance, un destin commun...

Benjamin Stora a parlé en début d'après-midi de la vertu des films. C'est essentiel de transmettre, par le livre, l'école ou les films. Je rends d'ailleurs hommage à l'INA qui a enfin entrepris de sauvegarder, à son initiative, les images relatives à l'outre-mer de France Ô et RFO depuis 50 ans, un véritable patrimoine en images, pour les mettre demain à disposition des chercheurs et des documentalistes. C'est dans cette dynamique que nous devons bâtir des lieux de savoir et d'histoire, pour rendre "commun" ce récit de nos outre-mers, de nos passés coloniaux, des hommes et femmes qui en sont les héritiers, de tous, dans le présent.

Les images montrent que nous avons une histoire commune ; elles font naître l'émotion, qui crée du sens dans le présent. C'était déjà l'objet de l'exposition « Images et colonies » il y a vingt ans au MHC au cœur des Invalides (1993) lorsque nous souhaitions faire une exposition pour déconstruire les imaginaires coloniaux, par ces mêmes images, pour passer enfin à autre chose et surtout savoir décoder leurs messages, leurs affects, car elles sont porteuses d'une histoire et d'un récit. Les images sont un moyen de construire une citoyenneté commune et de dépasser la guerre des mémoires, elles sont avec les films et les objets, avec les archives et les témoignages, les témoignages nécessaires pour raconter ces passés dans notre présent.

Dès lors, nous rappelle une enquête réalisée en avril 2011 par Harris Interactive, les trois-quarts des Français jugent que les étrangers ne font " pas

suffisamment d'efforts pour vivre harmonieusement en France", ni pour s'intégrer en France (bien entendu personne n'a posé la question dans l'autre sens !), alors que 54 % d'entre eux jugent que la société française fait suffisamment d'efforts pour permettre aux étrangers de s'intégrer. Les deux tiers pensent que l'intégration fonctionne " mal ". Pour autant il va falloir raconter cette histoire commune, ce passé commun, qui est lié à l'histoire coloniale. En une décennie, les Français ont diabolisé les immigrés (et par effet immédiat, leurs enfants, qui sont français mais restent identifiés à leurs parents) et les immigrés sont devenus les uniques responsables de leur désintégration. Ajouter la crise économique, une " guerre des civilisations " depuis septembre 2001 qui n'a de cesse de s'imposer sur nos écrans et de s'immiscer dans nos vies sous prétexte de nous protéger, une peur de l'islam qui traverse toute l'Europe et quelques populismes tonitruants pour stigmatiser l'autre " trop visible ", les tziganes ou les juifs, et vous obtenez un parfait cocktail qui place la peur au cœur de nos histoires... Du discours de Dakar au discours de Grenoble, du regard sur l'homme noir à celui sur les roms, il convient toujours d'utiliser ce qui fait stigmatisés ou exclusion. Jean Jaurès écrivait, il y a plus d'un siècle, que " *Quelle que fût la race (...) quelle que fût la religion, la forme et la victime de l'oppression et de l'iniquité, nous avons protesté toujours* " et cet engagement majeur doit rester, encore plus aujourd'hui qu'hier, une signature des hommes politiques dans leur rapport au monde.

Et bien, pour faire aimer la France à ceux qui la découvrent ou à ceux qui sont nés ici et qui ne l'aiment plus, il va falloir reparler d'histoire. Il va falloir parler de nos histoires communes (y compris des moments difficiles), rénover nos quartiers en déshérence (sans oublier les outre-mers), lutter contre les discriminations (sans oublier de pouvoir les mesurer avec précision), valoriser les diversités (sans tomber dans le fétichisme " *Colors is beautiful* "), désenclaver ces territoires, encourager l'initiative économique, agir sur l'insécurité, réaffirmer que toute politique d'intégration efficace s'attache d'abord à promouvoir la langue et à transmettre les principes fondateurs de la République. En premier lieu, dans cette politique repensée, il convient de privilégier les jeunes, à la fois les enfants des primo-arrivants et les enfants issus de l'immigration, en concentrant sur ces populations les moyens des politiques d'intégration, y compris en repositionnant le service civique vers des actions territoriales fortes.

Cela n'a rien d'extraordinaire et nous avons réussi à le faire avec les mémoires juives tout en luttant contre l'antisémitisme et en offrant une lecture renouvelée d'épisodes traumatiques de l'histoire de France que sont l'affaire Dreyfus ou Vichy. Nous savons que les populations de confession juive sont aujourd'hui sensibles à la manière dont le récit national intègre la mémoire de leurs ascendants ou des générations précédentes. Il est donc possible de le comprendre pour beaucoup d'autres populations issues du récit migratoire, de l'histoire de l'esclavage ou des histoires de la colonisation. Il est fondamental d'engager toutes les forces de la nation dans ce combat, car l'égalité est la

matrice de notre vivre ensemble, comme l'affirmait Pierre Mendès-France pour qui la " *République doit se construire sans cesse car nous la concevons éternellement révolutionnaire, à l'encontre de l'inégalité, de l'oppression, de la misère, de la routine, des préjugés, éternellement inachevée tant il reste de progrès à accomplir* ".

Pour tout cela il va falloir bâtir un lieu référence, un lieu où les histoires se croisent dans une tribune collective publiée par Libération, nous écrivions qu'il fallait un lieu de tous, pas un lieu parcellaire. car " *nous pensons que cette approche par communauté et par territoire risque de favoriser la fragmentation et la segmentation des récits. Elle risque aussi d'encourager une approche où la société est appréhendée comme une juxtaposition de communautés perçues comme permanentes et figées alors qu'elles sont toutes soumises à des reconfigurations et des interactions.* " Il est temps d'innover et d'oser. C'est pourquoi " *nous revendiquons la création d'un grand lieu unique, fédérant ces récits et mémoires, capable de dépasser l'histoire de chacun pour bâtir une histoire commune, permettant à tout un chacun de s'approprier de manière critique la complexité et la dimension plurielle de l'histoire de France, en Europe et hors de l'Europe. Un véritable lieu de culture et d'histoire, ambitieux dans sa programmation, grand public dans ses objectifs, fédérateur dans sa démarche. Un lieu des mémoires de la France qui pourrait également renouveler le projet « Maison de l'Histoire de France », encore en réflexion sur ses contenus et ses objectifs.*" Cela devra être un lieu pour tous, un " *lieu pour mettre en contexte et en conversation ces passés, où croiser les mots et les représentations des peuples autochtones, des esclaves, des colons, des travailleurs migrants dans les colonies, des travailleurs immigrés et de leurs enfants dans l'hexagone, des anciens combattants, des supplétifs des armées coloniales, des harkis, des rapatriés, des bagnards aux colonies, des nouveaux migrants... tous citoyens français, tous ceux sans qui la France ne serait pas la France. Un lieu pour inscrire l'histoire de la société française dans l'histoire globale. Un lieu innovant et nécessaire. Un lieu exemplaire* ".

C'est un des enjeux majeurs du présent. Bâtir avec les images et les récits, une histoire en partage en lien avec les passés coloniaux. (Applaudissements.)

SECONDE TABLE RONDE

M. Michel Giraud, Sociologue au Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, rattaché au CNRS et à l'Université Antilles Guyane
Intervention sur « Les enjeux des mémoires des outre-mers »

Mme Françoise Vergès, présidente. – Je donne la parole, pour notre deuxième table ronde, à Michel Giraud, sociologue.

M. Michel Giraud. – La question des enjeux des mémoires des « outre-mer » est capitale : bien sûr, il faut encourager les croisements de mémoires, éviter l'isolement de celles-ci. Je me réjouis de participer à ce débat.

Comme les anxieux qui pensent que les portes ne sont jamais assez ouvertes, j'enfoncerai celle du rappel qu'il faut distinguer nettement mémoire et histoire, chacune ayant son utilité si on ne la confond pas avec l'autre.

L'histoire a trait aux faits du passé, elle vise à la production d'un corpus universellement partagé de connaissances ; la mémoire, en revanche, a un caractère subjectif et est donc de l'ordre du singulier ou du particulier. Ne pas faire cette distinction nous expose à un double risque : servir les tentatives de systèmes dominants d'imposer – sous couvert d'une histoire obligatoire – leur propre mémoire à ceux qu'ils dominent et, réciproquement, chez ceux qui ont connu une telle imposition, essayer de contrôler le travail des historiens dans le but de les obliger à réparer ce tort, comme on l'a vu récemment lorsque le porte-voix d'un *Collectif DOM* a voulu attaquer en justice Olivier Pétré-Grenouilleau pour son livre sur les traites négrières.

Il y a pourtant une telle autonomie entre histoire et mémoire que les progrès de l'une ne retentissent pas nécessairement sur l'autre. Si, par exemple, l'histoire de l'esclavage aux Antilles fait aujourd'hui l'objet de travaux de plus en plus pointus, je suis frappé du peu d'études qui sont consacrées à la mémoire de la servitude dans ces pays, en dépit de la logorrhée qui sévit encore au sujet d'un prétendu oubli de l'esclavage. Or, d'un récent travail d'enquête sur cette mémoire que l'historien américain Laurent Dubois et moi avons mené en Guadeloupe et en Martinique – qui reste à ma connaissance le seul de ce type à exister ! – il ressort que ceux qui se prétendent les plus attachés au devoir de mémoire sont le plus souvent, notamment parmi les jeunes générations, ceux qui en savent le moins sur l'histoire de l'esclavage. Comme si la conviction de « faire leur devoir » leur tenait lieu de certificat de connaissance !

Dès lors, en faisant clairement la distinction entre mémoire et histoire, nous sommes conduits, comme cela a été le cas en 2005 de mes camarades du Comité de Vigilance face aux Usages sociaux de l'Histoire (CVUH), de défendre le droit politique du Parlement de voter des « lois mémorielles » tout en étant soucieux que ce ne soit pas pour lui l'occasion d'écrire l'histoire, qui doit rester l'apanage du travail historien.

Par ailleurs, je suis réservé quant à l'idée d'un « récit national républicain », dans laquelle je perçois une expression de plus de la langue de bois des discours politiques, de tous bords, du « nécessaire rassemblement du peuple ». Car la fin des divisions et des clivages sociaux, en l'occurrence mémoriels, ne se décrète pas mais se conquiert par et dans un long et incessant dialogue, parfois « musclé », entre des différences reconnues au préalable comme légitimes. Le dialogue entre les descendants d'esclaves et ceux d'esclavagistes que tente le Comité de la Marche de 1998 (CM98) est un bon exemple de ce que, selon moi, il faut faire en la matière. La mise en conversation, plutôt la mise en commun dans un récit unitaire. La démocratie se nourrit de polyphonie, et prétendre atteindre un discours uniforme est au mieux illusoire, au pire délétère. Ce que nous devons plutôt viser est la compréhension mutuelle, qui peut aider au vivre ensemble.

De plus, l'expression « récit national républicain » fait également problème de par son épithète « national », car – comme l'a souligné à l'instant Christiane Taubira – les faits dont nous avons à faire le récit sont des phénomènes transnationaux : par exemple, l'histoire de l'esclavage est tout autant celle de celle de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Europe toute entière que de la France ; Laurent Dubois, parlant d'une réalité « atlantique », a ainsi expliqué que la Révolution française de 89 a été aussi bien produite par le peuple de Paris et les paysans de l'Hexagone et par les esclaves insurgés du Nouveau Monde. Cette perspective rend le costume national bien étroit ! Écrivons-nous avec Aimé Césaire : De l'air, de l'air, de l'air ! (*Applaudissements*).

TOUR DE TABLE

**Mme Sandrine Lemaire, Agrégée et docteur en histoire de l'Institut
Universitaire Européen**

Invitée-témoin sur les manuels scolaires et l'histoire coloniale

Mme Françoise Vergès. – Je laisse la parole à Mme Sandrine Lemaire, agrégée et docteur en histoire de l'institut Universitaire Européen, qui a notamment travaillé sur les manuels scolaires.

Mme Sandrine Lemaire. – J'interviens ici comme chercheuse, enseignante, auteure de manuels scolaires et directrice de collection. Ce débat nous a incités à consulter une enquête réalisée en 2003 à Toulouse par l'ACHAC (Association Connaissance de l'Histoire de l'Afrique Contemporaine) pour la délégation interministérielle à la ville. Elle démontrait à la fois une méconnaissance profonde du fait colonial, malgré l'enseignement dispensé dans le secondaire, et une réelle volonté de mieux l'appréhender.

Si l'histoire de l'immigration n'est absolument pas étudiée, la colonisation et la décolonisation sont au programme des manuels scolaires, surtout depuis les années 80. Dès lors, comment expliquer ce sentiment de déficit d'enseignement et les frustrations qu'il engendre ?

Quand on regarde les manuels scolaires, on constate une césure très nette entre l'histoire nationale et l'histoire coloniale, alors que, jadis, l'histoire coloniale, de l'Empire, faisait partie de l'histoire nationale. Ce véritable schisme ne peut pas contribuer à la compréhension de tous les Français de leur histoire. Lorsque cette dernière est abordée, c'est souvent sur le mode traumatique : sont essentiellement abordés les conflits mondiaux et la guerre d'Algérie. Les interactions culturelles sont éludées, on est toujours sur le mode conflictuel : ce prisme ne permet pas de prendre en compte la dimension nationale du fait colonial.

Pour avancer, il faut aussi combattre l'argument du communautarisme, souvent avancé contre l'intégration de l'histoire coloniale à l'histoire de France.

Autre caractéristique des manuels, leur traitement est largement déshumanisé. Hormis quelques grandes figures, conquérantes ou résistantes, les colonisés n'apparaissent pas. Rien n'est dit de l'impact de la colonisation sur l'opinion publique, sur les cultures produites, et induites, en métropole - nourriture, vocabulaire, histoire culturelle, même vie parlementaire

La focalisation sur les épisodes traumatiques comme la guerre d'Algérie permet d'occulter la complexité de l'histoire qui la précède : les

étudiants entendent une équation simpliste entre les colons, les pieds-noirs, les harkis, les tortures, l'indépendance. L'histoire leur apparaît conflictuelle mais on ne leur en montre pas les enjeux, ce qui contribue à la radicalisation des positions.

Je ne suis pas favorable à la proposition de Benjamin Stora d'un manuel à part entière sur cette histoire, à moins qu'il ne soit destiné qu'aux enseignants, et leur offre un outil intéressant exposant les grandes lignes de cette histoire.

En ce qui concerne le primaire, un vrai travail de formation est à effectuer auprès de nos collègues.

Il est absolument fondamental d'intégrer aux programmes scolaires l'histoire de l'immigration. J'invite donc les inspecteurs généraux et toutes les personnes concernées à travailler ensemble pour une redéfinition des programmes, qui sont aujourd'hui élaborés dans l'anonymat de commissions dont on ne connaît pas la totalité de la composition. (*Applaudissements.*)

M. Gilles Manceron, Historien, Ligue des Droits de l'Homme
Invité-témoin sur les mémoires de la guerre d'Algérie

Mme Françoise Vergès. – La proposition de M. Benjamin Stora est très critiquée ! Je reçois davantage de propositions sur un manuel général qui montrerait la place de la colonisation française dans l'histoire de France. Je donne la parole à M. Gilles Manceron, historien, qui a beaucoup travaillé sur la mémoire du 17 octobre 1961.

M. Gilles Manceron. – Je ne suis porteur d'aucune mémoire, n'étant pas né dans les DOM. D'où vient mon intérêt pour cette histoire ? Le 17 octobre 1961, j'étais lycéen à Paris, l'OAS se déchaînait en Algérie : comment une telle violence était-elle possible dans le pays de la liberté et de la fraternité ? C'est ce que j'ai voulu comprendre.

La guerre d'Algérie a été l'épisode le plus marquant de l'histoire contemporaine française de la colonisation, une histoire qui commence bien avant, mais dont l'étape essentielle, au XIX^e et au XX^e siècle, est liée à ce territoire. La conquête elle-même s'est faite lorsque la France a dû reconnaître la perte de Saint-Domingue, la grande colonie de la première étape coloniale, qui a été considérée comme perdue sous la Restauration : immédiatement, on a cherché à conquérir un nouveau territoire.

J'étais hier en Algérie, à l'université de Guelma, pour la commémoration d'un autre 8 mai 1945, celui du massacre perpétré dans cette ville à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il faut faire connaître ces événements, via la diffusion de la recherche et, nous attendons et espérons, des institutions de la République – nous sommes ici dans une enceinte républicaine – des gestes forts en faveur de leur reconnaissance. Comme le rappelait Françoise Vergès, la pénalisation est impossible : lorsque les responsables des crimes ne sont plus vivants, on ne peut recourir à la justice ; il n'y aura pas de ces procès qui ont pu aider, pour d'autres périodes, à la diffusion des connaissances.

Ne pouvant passer par la justice, nous devons trouver un autre biais pour promouvoir la reconnaissance de la réalité historique. Le concept de commission « vérité et réconciliation » mérite d'être étudié, même si l'on ne peut décalquer le processus sud-africain où, sous condition d'aveu, les personnes étaient dispensées de poursuites. Aujourd'hui, les condamnations sont exclues et c'est la reconnaissance qui fait défaut. Sans l'outil de la judiciarisation, quelle voie pouvons-nous trouver ? Il faut des gestes forts pour arriver à la connaissance d'une histoire complexe, qui ne peut être abordée de façon unilatérale, et qui implique de lever aussi quelques tabous dans l'histoire officielle algérienne. Dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, sollicité pour intervenir dans une université de ce pays, j'ai abordé

la nécessité d'en finir avec toutes les histoires officielles, en employant l'image d'« une serrure à deux clés » : pour lever les tabous et les mythes de l'histoire coloniale française, mais aussi soulever les « questions qui fâchent » dans l'histoire de ce pays.

Je ne crois pas beaucoup à l'idée d'un manuel franco-algérien, sauf à en faire un objectif à long terme. Mais les pouvoirs publics devraient encourager davantage les échanges entre historiens et témoins des deux pays. Des débats entre historiens ne doivent pas être éludés. L'idée de montrer des images ne peut être une panacée. Doit-on se limiter à l'histoire de la colonisation républicaine, à partir du début de la Troisième République, ou remonter plus haut ? De tels débats ne peuvent être ignorés. (*Applaudissements.*)

Mme Camille Mauduech, Cinéaste, dernier film
« La Martinique aux Martiniquais »
Invitée-témoin sur les non-dits de l'histoire contemporaine des Antilles

Mme Françoise Vergès. – Les histoires croisées existent : quelque chose se passe en Indochine et se répercute ailleurs... Je suis également favorable au débat, c'est pourquoi nous discutons d'une commission vérité et justice : nous ne sommes pas un tribunal ! Ici, nous souhaitons retisser cette histoire segmentée et mise en rivalité.

Je donne à présent la parole à Camille Mauduech, cinéaste, dont le dernier film vient de sortir, « La Martinique aux Martiniquais ». Camille Mauduech travaille sur les non-dits de l'histoire contemporaine aux Antilles : elle montre le difficile rapport à l'histoire en outre-mer, qu'elle rapporte à son opacité.

Mme Camille Mauduech. – Cinéaste-documentaire, je ne suis ni historienne, ni journaliste. J'ai même souvent pensé que l'histoire de l'esclavage ne m'intéressait pas ! Peut-être n'osais-je pas aborder le sujet ? J'ai choisi d'ailleurs de m'intéresser à l'histoire contemporaine, car je voulais avant tout comprendre le présent, aux Antilles, et les paradoxes que j'y relève. Mon premier film, « Les 16 de Basse Pointe », raconte le meurtre d'un béké, pour lequel les 16 accusés, ouvriers syndiqués, sont acquittés à Bordeaux en 1951 dans le premier grand procès du colonialisme aux Antilles.

Lorsque j'ai voulu interroger des témoins pour faire ce film, personne ne voulait parler : j'ai dû montrer patte noire moi qui suis, comme on dit, métisse ! Alors qu'une journaliste, dernièrement, m'a proposé de me présenter comme franco-martiniquaise ! « Qu'est-ce que cela veut bien dire ? » me suis-je demandé. Qui sommes-nous vraiment ? Quel regard porte-on sur nous ?

Mon expérience immédiate, c'est la sortie de mon dernier film, sur l'affaire de l'OJAM (Organisation de la jeunesse anticolonialiste de la Martinique), qui porte sur les prémices de la revendication indépendantiste en Martinique.

J'ai vite constaté que ce film ne pouvait vivre dans les salles de cinéma sans débat : il y a un vrai besoin de parole. Je constate aussi une fracture extrêmement forte entre les Antillais vivant aux Antilles et ceux de la métropole. Cette question doit être travaillée, car j'ai le sentiment que nous sommes en train de nous fragmenter.

Je ne crois pas au récit national à proprement parler, l'englobement et la globalisation m'effraient : nous avons avant cela et avant tout besoin de redéfinir les codes et les grilles d'analyse de notre histoire, une grille de

lecture endogène qui nous définit en tant que peuple (histoire, culture, identité forte).

Quant à un manuel scolaire, doit-il être global – un seul ouvrage qui englobe dans le récit national celui de la colonisation et de la décolonisation – ou séparé – un manuel spécifique pour traiter la question de l’histoire coloniale ?

De quel(s) point(s) de vue regarde-t-on l’histoire ? Qui l’analyse ? Qui en détermine les grandes et les petites histoires ? Ce sont, à mes yeux, les problématiques à poser avant tout. Je suis partisane d’entendre les témoignages historiques, de collecter les mémoires, de renverser les non-dits de l’histoire contemporaine, c’est déjà un grand travail, et nous avons besoin de beaucoup de temps : cette thérapie sera longue, mais nous en avons tous besoin. (*Applaudissements.*)

M. Jacques Pradel, docteur ès sciences
Invité-témoin sur les mémoires des Pieds noirs

Mme Françoise Vergès. – Je donne la parole à M. Jacques Pradel, Président de l'Association Nationale des Pieds noirs Progressistes et leurs Amis.

M. Jacques Pradel. – Notre association a été créée fin 2008 avec deux objectifs majeurs : permettre à d'autres mémoires que celles des pieds-noirs nostalgiques de l'Algérie française de s'exprimer ; œuvrer à l'amitié entre les peuples algérien et français.

Pourquoi est-il important d'intégrer mémoires et histoire dans le récit national ? Pour nous, trois raisons : apaiser les mémoires des pieds-noirs, lutter contre le racisme et la xénophobie, cultiver l'amitié entre les peuples des deux rives de la méditerranée.

- Les mémoires des pieds-noirs sont multiples, souvent opposées, subjectives et passionnées, mais ont quelque chose en commun : le trauma du départ, de l'exil. Tous, peu ou prou, se sentent algériens, enfants d'Algérie. En dehors d'une minorité enfermée dans une nostalgie absurde de l'Algérie française et qui est entretenue dans cet esprit par les politiques menées depuis trop longtemps en France, la plupart refusent de se réfugier dans la victimisation et le ressentiment. Notre objectif est de les aider, nous aider à trouver un apaisement, de décrier ces mémoires.
- Lutter contre le racisme et la xénophobie, tel qu'ils s'expriment dans nos villes, nos quartiers, alimentés, encore une fois hélas, du plus haut niveau politique, par les discours sur l'immigration, la sécurité, le halal et le déchaînement de l'islamophobie.
- Cultiver l'amitié entre les peuples des deux rives de la Méditerranée, et œuvrer à la réconciliation des deux pays.

L'objectif est d'enfin traduire dans le vécu politique et social que la guerre d'Algérie est finie! Pour cela, il faut faire et défaire.

Nous avons à défaire : Tout l'apanage de mesures qui ont été prises tant au niveau local que national pour banaliser les thèses d'extrême droite, l'apologie du régime colonial et la nostalgie de l'Algérie française, encensées jusqu'à tenter de réhabiliter l'OAS (qu'il s'agisse « des bienfaits de la colonisation », des pseudo-musées de la France en Algérie confiés à des associations de pieds-noirs d'extrême droite, des légions d'honneur distribuées aux ex-OAS, des stèles à leur honneur, de Bigeard aux Invalides, etc.). Se battre contre ces falsificateurs de l'histoire, les nostalgiques et leurs alliés

politiques, va plus loin que leur simple dénonciation ; c'est se battre pour la paix, la réconciliation et l'amitié entre les peuples.

Nous avons à faire : Au niveau gouvernemental (et législatif, mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs) il faut que soit affirmée une réelle volonté politique de réconciliation avec l'Algérie, seul moyen de faire cesser les surenchères réciproques entre les deux États ; favoriser les collaborations et les passerelles en terme de recherche (en histoire notamment), de culture, de santé, d'éducation, d'économie bien sûr, etc. Doter de véritables conseils scientifiques les musées et autres initiatives prises touchant à l'histoire et la mémoire... Favoriser le rapprochement des peuples français et algérien (qu'ils vivent ici ou là-bas), par la multiplication d'échanges, rencontres, voyages d'études, etc.

Nous pouvons espérer, je devrais dire il faut que le changement politique que nous venons de connaître se traduise en ces termes. Monsieur le Président du Sénat, mesdames et messieurs les sénatrices et les sénateurs, nous attendons de vous qu'avec vos collègues députés bientôt renouvelés vous preniez des initiatives politiques fortes allant dans ce sens et rompant avec la pratique antérieure !

Sur la question de la mise en conversation des histoires coloniales, il convient de serrer les différences et les similitudes qu'ont présenté les différents types de colonisation, et surtout quelles sont leurs résonances dans la société dans laquelle nous vivons. C'est bien sûr un travail pour les historiens, sociologues, et tous les spécialistes que l'on veut, mais c'est aussi un travail pour les citoyens : les différentes colonisations ont produit en France des immigrations différentes ; comment dialoguons-nous avec ces immigrations, comment ces immigrations dialoguent-elles et comment vivons nous nos solidarités avec elles ? Il y a des exemples formidables dans l'histoire, comme Franz Fanon théoricien anticolonialiste martiniquais et militant du FLN en Algérie.

Un mot d'une expérience qui se mène à Marseille, où je vis. Au début de ce qu'il est convenu d'appeler les « révolutions arabes », fin 2010, s'est constitué un Collectif Solidarité Maghreb, auquel nous, association de pieds-noirs, avons adhéré. Son objectif initial était de populariser les mouvements se développant en Algérie, Tunisie et Maroc. Ont rejoint le collectif des personnes originaires d'anciennes colonies d'Afrique noire – Côte d'Ivoire, Mali, Cameroun – et des Comores (forte communauté à Marseille). Ceci a permis à la fois d'échanger sur l'histoire coloniale propre à chaque pays, mais surtout de mener ensemble des actions solidaires. Ce n'est qu'une expérience ponctuelle, de portée limitée, mais qui montre que des engagements citoyens de ce type sont et possibles et socialement utiles.

Une commission Vérité, Justice, Réconciliation ? Pourquoi pas, utile sans doute pour lever le voile sur le passé, et pour ce qui est de l'Algérie, débattre dans la sérénité de l'histoire de la colonisation, de la guerre et de l'indépendance ; utile, surtout si elle est constituée de membres (historiens ou

non) venant de différents pays, et pour l'Algérie des deux côtés de la Méditerranée. Mais comment définir sa composition ? La guerre d'Algérie pèse d'un tel poids dans l'inconscient collectif que sa mise en place sera d'une grande complexité, si l'on considère que des sensibilités différentes devront y être représentées. Disant cela, j'ai par exemple bien conscience de ce que l'association que je préside ne représente pas la diversité des sensibilités des pieds-noirs ; ce qu'elle ne revendique d'ailleurs pas ! (*rires.*) La seule chose que l'on puisse dire, c'est que beaucoup des autres associations de pieds-noirs seraient effrayées par l'intitulé même de la commission : Vérité, Justice, Réconciliation ! (*Applaudissements.*)

M. Serge Romana, Professeur de médecine, généticien
Invité-témoin sur les mémoires des descendants d'esclaves

Mme Françoise Vergès. – La parole est à Serge Romana, professeur de médecine, généticien et président du Comité de la marche du 23 mai 1998. Une marche avait eu lieu ce jour-là dans les rues de Paris ; elle fut au démarrage d'un mouvement de réappropriation de l'histoire de la traite et de l'esclavage dans l'hexagone.

M. Serge Romana. – En guise d'introduction, j'ai une question et une demande. Ma question : si l'Algérie était toujours française, parlerait-on ici de l'histoire de tous les Français en parlant de l'histoire de l'Algérie ? Ma demande serait que l'on travaille à bien différencier l'histoire de la mémoire et de la politique mémorielle. Me situant sur le terrain de la politique mémorielle, je distinguerai au sein de celle-ci, le rêve, la réalité et le symbole.

Tout d'abord, je pense que le terme de mémoire partagée contient une grande part de rêve. Si je suis touché par la mémoire de la Shoah, profondément lorsque je me rends à Auschwitz, je ne la porte pas. De même, dans la mesure où, contrairement aux États-Unis, la France n'a pas connu d'esclavage sur son territoire, il n'y a pas de mémoire de l'esclavage en France hexagonale. Aussi, en termes de politique mémorielle et de projet citoyen, je parlerai plutôt de respect des mémoires que de partage de la mémoire.

Par ailleurs concernant l'enseignement de l'histoire de l'esclavage colonial, convenons que la réalité de l'esclavage et des peuples qui en sont issus est en grande partie méconnue, l'université Antilles-Guyane ne comprenant pas de chaire d'histoire, ni d'anthropologie, de sociologie ou de psychologie. Il est donc important que les autorités introduisent réellement les sciences sociales outre-mer si on veut réellement enseigner cette histoire.

Enfin, s'agissant des symboles, pendant de très nombreuses années, du fait de la difficulté des descendants d'esclaves à assumer cette histoire, nous n'avons pas connu l'origine de nos noms alors que l'on sait l'importance de la filiation dans un groupe humain. Aussi avons-nous travaillé pendant quatre ans dans les archives pour retrouver les noms de 160 000 descendants d'esclaves de Martinique et de Guadeloupe nommés à partir de 1848, ce qui a donné lieu à deux livres : *Non an Nou* et *Non Nou*. Nous en avons aussi fait un mémorial de 300 panneaux. Monsieur le Président, mesdames et messieurs les sénateurs, ce mémorial est aujourd'hui SDF car il n'est aucun lieu pour l'accueillir. J'estime que c'est un problème de respect par rapport à la mémoire de ces personnes.

Deuxième symbole, la commémoration de l'abolition du 10 mai et celle du 23 mai concernant les victimes de l'esclavage sont réglées par une

circulaire en contradiction avec l'article 3 de la loi Taubira. Il y a là une confusion dans les textes législatifs non acceptable.

Enfin, l'un des problèmes qui freine l'acceptation sereine des aspects douloureux de l'histoire de France est l'existence d'une culpabilité de la République, peut-être parce que, si elle a aboli l'esclavage, elle fut aussi coloniale. L'exemple le plus démonstratif est la survenue des massacres policiers de 80 personnes les 26 et 27 mai 1967 à Pointe à Pitre en Guadeloupe. Mesdames et messieurs les sénateurs, comment comprendre qu'aucune commission d'enquête parlementaire n'ait fait la lumière sur ces événements ?

Alors, on pourra continuer à agir ici ou là à améliorer les programmes scolaires. Mais si ces questions très concrètes ne sont pas réglées, l'on risque de continuer longtemps à bavarder sur toutes ces questions. (*Applaudissements.*)

Mme Maboula Soumahoro, Maître de conférences
Invitée-témoin sur l'initiative d'un Black History Month en France

Mme Françoise Vergès. – Mme Maboula Soumahoro est maître de conférences au département d'anglais de l'université de Tours François-Rabelais et *Associate Professor, Africana Studies au Bard College Prison Initiative*. Elle a aussi pris l'initiative d'un *Black History Month* en France en février dernier.

Mme Maboula Soumahoro. – Au mois de février de cette année s'est tenu à Rennes et à Paris le premier *Black History Month* français, ensemble de manifestations culturelles initié aux États-Unis en 1926 où il s'agit d'une véritable institution, aujourd'hui reprise par plusieurs autres pays. L'initiative française que Pierre-Marie Boisseau m'a proposée s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, nous avons mis à l'honneur les *Black Panthers* en invitant Mme Kathleen Cleaver, première femme à avoir intégré les instances dirigeantes de ce parti, puis nous avons demandé à trois artistes de partager avec le public leur vision de l'identité. Enfin et surtout, nous avons organisé une table ronde sur la question noire avec un public venu extrêmement nombreux. L'immense succès de cette manifestation nous a posé des problèmes d'organisation, mais l'édition 2013 est déjà en préparation.

Le *Black History Month* français est devenu indispensable car il répond à un besoin de reconnaissance et de connaissance de l'ensemble de la population de notre pays. Qu'il soit question pour les uns de reconnaissance ou pour d'autres de culture, dans les deux cas, il est impératif de lever le voile sur des périodes encore trop méconnues de notre histoire commune. En outre, cette manifestation doit devenir réellement française, il conviendra d'en franciser le nom, ne serait-ce que pour ne plus avoir peur de prononcer le mot « noir ». Nous devons intégrer cette reconnaissance et mise en valeur de cette histoire des Noirs de France et Noirs en France à notre propre calendrier. Nous avons notre propre histoire que nous devons regarder en face et assumer avec courage. À la suite de la loi de 2001 et en particulier de son article 1^{er}, il faut joindre les actes à la parole républicaine.

Il s'agit aussi d'accepter l'idée que l'entrée dans la modernité, dont la République est issue, s'est accompagnée de processus de racialisation fortement hiérarchisants et fondamentalement inégalitaires dont les effets perdurent aujourd'hui encore, notamment dans les imaginaires et les rapports sociaux, politiques et économiques. En d'autres termes, il est temps de corriger. Il est temps de réparer. Prenons connaissance et reconnaissons l'histoire afin de mieux la dépasser et afin de mieux la vivre au présent de manière décomplexée. Il est temps de donner véritablement corps à notre idéal

universaliste. Devenons enfin Français de façon libre, égale et fraternelle. C'est une question de justice. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. Marc Cheb Sun, rédacteur de *Respect Mag*

Invité-témoin sur les diversités de la société française et la création artistique

Mme Françoise Vergès. – Il revient maintenant à Marc Cheb Sun, directeur de la rédaction du magazine *Respect Mag* qui a notamment élaboré récemment avec Terra Nova 16 propositions pour la reconnaissance de notre diversité, de répondre aux questions que nous nous posons.

M. Marc Cheb Sun. – L'un des premiers numéros de notre magazine s'intitulait *Mémoires d'une France plurielle* et, dix ans après, les choses ont évolué dans le sens d'une vraie maturité. En effet, au début, notre histoire coloniale, peu transmise, a été portée par les jeunes et notamment par les musiques telles que le rap, ce qui a permis (faits déjà importants) de mettre des mots et de revendiquer une reconnaissance. En même temps, et c'est normal, cette histoire, si elle n'est transmise aux jeunes que par les rappeurs, devient faite « de bric et de broc ». Or, l'on sait que les identités meurtries, pour reprendre le terme d'Amin Maalouf, les identités construites de bric et de broc se transforment souvent, et pour soi-même, en identités meurtrières. Il faut donc passer à un nouveau stade puisque nous sommes à un moment de maturité où nous sommes en mesure de transmettre.

J'ai vécu en Allemagne et j'ai vu à quel point, dans une ville comme Berlin, le Black History Month y était un élément de réconciliation facilitant connaissance et reconnaissance. Malheureusement, ici, ceux qui s'intéressent aux spécificités, y compris pour les partager avec l'ensemble, ont longtemps été et sont encore parfois suspectés de communautarisme. L'objectif, par exemple, de *Respect Mag* est, bien au contraire, de créer des passerelles qui conjuguent les différences comme les ressemblances. Après avoir réalisé des numéros spéciaux sur les « Noirs de France », sur les « musulmans de France », nous sortons en juin un « spécial Asiatiques de France » et nous préparons un numéro sur les « Juifs de France ». Ensuite, nous réunirons ces quatre numéros dans un même coffret, ceux que certains nous reprochent de vouloir séparer. Comprendre, transmettre, aller au fond des spécificités, ce n'est pas séparer. C'est, au contraire, créer les outils de connaissance nécessaires à un rassemblement. C'est le silence qui sépare. Les paroles, elles, rassemblent. (*Applaudissements.*)

M. Jean-Claude Tchicaya, consultant et intervenant éducatif
Invité témoin sur les quartiers populaires

Mme Françoise Vergès. – Il est important de souligner la grande créativité artistique sur tous ces sujets, alors que pourtant les choses sont toujours bloquées. J'appelle maintenant M. Jean-Claude Tchicaya, consultant et intervenant éducatif, ancien adjoint au maire de Bagneux, cofondateur et porte-parole de l'association *Devoirs de mémoires*.

M. Jean-Claude Tchicaya. – Le collectif *Devoirs de mémoires* a été créé par des personnes de tous âges, de toutes catégories sociales, de toutes les couleurs, de toutes opinions politiques, de quartiers populaires ou non. L'objectif de devoirs de mémoires étant de travailler sur les représentations erronées, sur les stigmates créés et ou coproduits par l'histoire et les individus de toutes parts et ceci afin de mieux s'attaquer à toutes formes de discriminations. Il s'agissait d'entreprendre un travail d'histoire afin de mieux connaître celle-ci pour débusquer les effets et conséquences en termes de préjugés, et à l'instar de ce qui c'est passé pour les femmes, cela nous a permis de mieux saisir les mécanismes produits par les systèmes politiques et économiques qu'ont été la colonisation et la traite. Ces deux systèmes politiques ont laissé des traces dans nos rapports sociaux, peu ou prou chez chacun d'entre nous ; même si il n'y a pas de victimes héréditaires et de coupables héréditaires, il y a un héritage commun. Donc un travail collectif à tous les niveaux de notre société nous semble encore aujourd'hui indispensable.

En 1995, j'ai décidé avec Jean-Pierre Rosenczweig, président du Tribunal pour enfants de Bobigny et président de l'APCEJ, de mettre en place une action dans les collèges et les lycées intitulée « interculturelité et citoyenneté », il n'y a pas d'antinomie. Au-delà de l'intérêt pour l'histoire, il s'agissait surtout de débusquer tous les comportements discriminant susceptibles de porter atteinte à la devise liberté, égalité, fraternité. J'insiste sur le fait que ce travail est intergénérationnel et non réservé aux jeunes ou aux habitants des quartiers populaires, car c'est bien de l'histoire nationale, internationale et, au final, de l'histoire du monde dont il est question ; ce travail est d'ailleurs toujours en cours dans nombre d'établissements rencontrant un large succès d'estime. En tant qu' élu j'ai aussi travaillé sur ces questions avec ma municipalité dont le point d'orgue a été la pause de la statue de l'esclave et combattante Solitude exemplaire de combat pour la liberté.

En ce 9 mai, je voudrais ainsi rendre hommage aux esclaves qui, par leur vie et leur lutte, ont rendu la France plus républicaine, plus démocratique et ont donc fait avancer notre pays, l'Europe et le monde, et rendre aussi un

hommage appuyé aux abolitionnistes car cette histoire est faite de rencontres, de prises de consciences et de partage.

Sur le plan institutionnel, je me tourne vers le Président du Sénat et les sénateurs ici présents pour souligner l'importance d'une meilleure prise en compte de cette histoire et des effets charriés aujourd'hui encore dans nos rapports sociaux, politiques et économiques au moment où l'on assiste sur le plan national et européen à une névrose et un malaise identitaires tous azimuts. Il est important que tous les responsables politiques en soient conscients et que le 10 mai ne devienne pas une simple commémoration de « fin de journée ». Elle concerne bien toute notre société, villages, villes, départements, régions, agglomérations... Lorsque nous avons commencé, les termes de « minorité visible » ou de « diversité » n'existaient pas. Sont-ils là pour faire diversion ou pour contribuer à la cohésion sociale ? En tout cas, nous nous y attelons en nous battant tous les jours pour cela.

Reconnaissance est due aux esclaves et abolitionnistes qui nous ont permis d'être libres aujourd'hui, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir.
(Applaudissements.)

M. Lilian Thuram, Président de la Fondation Éducation contre le racisme
*Invité-témoin sur le lien entre l'enseignement de l'histoire coloniale et la
nécessité de l'éducation contre le racisme*

Mme Françoise Vergès. – La parole est enfin à Lilian Thuram, président de la Fondation éducation contre le racisme.

M. Lilian Thuram. – Notre fondation « Éducation contre le racisme » se rend dans les écoles, en particulier, pour recueillir la parole des enfants sur le racisme. À cette occasion, nous constatons qu'ils ont intégré de façon inconsciente un discours sur l'existence de races, définies par la couleur de la peau et disposant de caractéristiques propres. Pour eux, spontanément, par exemple, les Noirs chantent bien et sont sportifs. Ils sont déjà conditionnés. Pourtant, on ne naît pas raciste, on le devient. Il faudrait rappeler sans cesse l'idée simple selon laquelle la couleur de la peau, le genre ou la religion d'une personne ne définissent en rien ni ses qualités ni ses défauts.

Mais cette idée n'est pas intégrée dans la société, beaucoup voyant l'histoire au travers de leur couleur de peau ou de leur genre. Notre travail est d'expliquer que, de générations en générations, nous nous sommes enfermés dans une identité et qu'il convient de déconstruire ce processus pour sortir de ces prisons identitaires. Nous apprenons aux enfants que l'esclavage n'est pas un rapport entre les Noirs et les Blancs mais une construction économique et politique, la matrice de toutes les inégalités étant le rapport inégal entre hommes et femmes comme le rappelle si bien Françoise Héritier. Il y a un lien entre la colonisation, l'esclavage et la Shoah, le point de croisement de toutes les mémoires étant l'injustice qui a frappé les uns et les autres. Il faut être capable de reconnaître l'injustice et de dire non. De voir que derrière elle se cache toujours la même idéologie d'une race supérieure.

Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre comment des personnes en viennent à accepter l'inacceptable, à fermer les yeux lorsqu'on vient chercher un Juif pour le déporter. Depuis dix ans s'est diffusé en France un discours ouvertement xénophobe et islamophobe... Il faut comprendre que l'histoire des Antillais ou celle des Juifs n'appartient pas seulement à l'un ou l'autre groupe, mais à nous tous. Tous, hommes et femmes, nous sommes capables de dénoncer l'injustice. Je connais des personnes qui s'indignent des discriminations envers les Noirs, mais pas envers les homosexuels. Pourtant, c'est la même chose ! Lorsqu'on l'aura compris, un certain discours politique ne sera plus admis. (*Applaudissements*)

Synthèse des propositions par Françoise Vergès

Il semble que nous nous accordons sur le fait qu'il faille lutter contre la privatisation des histoires, car elles nous concernent tous. Il est trop facile de s'arroger le beau rôle, et de prétendre que l'on aurait toujours été du bon côté.

Il me revient de tenter de faire la synthèse de nos travaux, et de vous faire part des remarques et questions écrites adressées par la salle. Certains d'entre vous suggèrent l'instauration d'un « mois de la multiculturalité française ». Beaucoup de propositions concernent l'école, l'enseignement artistique et culturel ; l'histoire de l'immigration fait partie des programmes, mais il y a encore beaucoup d'angles morts, comme les massacres de 1947 à Madagascar ou la guerre du Cameroun.

M. le sénateur Antiste suggère d'établir une bibliographie des chercheurs présents, qui pourrait être publiée sur un site internet.

M. Philippe Zourgane insiste sur la nécessité de croiser l'histoire de l'esclavage et celle de l'économie et de la philosophie, pour mieux en comprendre les enjeux.

Mme Françoise Pujol, enseignante, propose d'introduire dans les cursus scolaires un temps de travail et de réflexion sur les conséquences de la colonisation et de la décolonisation.

Mmes Nadia Bedar et Vanessa Gally souhaitent l'organisation d'un grand débat sur les Roms, qui connurent une forme d'esclavage en Roumanie et sont aujourd'hui implantés dans de nombreux États européens.

M. Jean Chabal, Français des deux rives qui vécut en Algérie de 1951 à 1958, aimerait savoir comment sont recueillies les mémoires en voie d'extinction : il reste en effet des lieux de mémoire à identifier, et des pans entiers de la mémoire orale à retranscrire pour les conserver.

M. Octave Cestor, conseiller municipal de Nantes, nous fait savoir que cette ville vient d'attribuer au professeur Ibrahima Thioub de l'université Anta Diop de Dakar une subvention pour réaliser un ouvrage destiné aux jeunes sur les questions qui nous occupent aujourd'hui.

Mme Isabelle Gratien, petite-nièce de Félix Éboué, se demande pourquoi son grand-oncle, qui fut l'un des premiers à répondre à l'appel du 18 juin et fut gouverneur de Martinique et de Guadeloupe, est absent des manuels scolaires.

M. José Pentoscrope considère qu'il faut fixer par voie législative un temps d'antenne réservé sur les chaînes publiques à l'histoire de l'esclavage et de la colonisation.

Mme Catherine Coquery-Vidrovitch veut que les manuels expliquent comment la question coloniale est liée depuis le XVI^e siècle à l'histoire de France dans son ensemble. Sur ce point, nous sommes tous d'accord.

Mme Gisèle Bourquin demande ce que l'on peut répondre à ceux qui rejettent la faute de la traite sur les rabatteurs d'esclaves africains ; elle s'interroge aussi à juste titre sur l'esclavage contemporain.

Lors de l'inauguration du mémorial de l'abolition à Nantes, nous avons justement tenté de montrer que l'histoire de l'esclavage colonial éclaire les nouvelles formes de prédation. Le propos du CPMHE n'est pas de juger ceux qui se sont rendus coupables de ces crimes, mais de comprendre comment s'est fabriqué le consentement, et comment nous consentons encore aujourd'hui à des formes contemporaines d'esclavage. Les gens du XVIII^e siècle ne voulaient pas s'attarder sur le fait que le sucre était produit par des esclaves. Aux arguments culturels en faveur de l'esclavage s'ajoutaient des arguments économiques : on ne pouvait se passer de sucre, la fin de ce commerce aurait détruit les économies locales... Il a fallu déconstruire ces arguments.

Frantz Fanon disait que plonger dans l'abîme du passé est condition et source de la liberté. On ne saurait se contenter d'un discours uniforme et affadissant. L'histoire de l'esclavage ne peut pas non plus être un tout petit chapitre dans l'histoire générale : il a duré des siècles et transformé le monde.

Ces mémoires constituent une pratique sociale d'aujourd'hui. Elles sont portées par les jeunes, ce qui est un fait très original. Ce sont des jeunes qui demandent que soit inscrite la longue histoire de la colonisation et de son rôle dans la formation de la France moderne.

On nous accuse de ne pas regarder l'avenir, de nous complaire dans le passé, mais c'est au contraire parce que nous regardons l'avenir que nous nous tournons vers le passé. Chercheurs, artistes, associations ont tous un rôle à jouer, ainsi que le législateur. Merci encore au Sénat de nous accueillir aujourd'hui si généreusement. (*Applaudissements*)

CLÔTURE

M. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat

Je ne saurais mieux dire que Mme Vergès. Je suis presque gêné de conclure cette rencontre sans avoir pu assister à toutes les interventions, bien que l'on m'en ait rapporté la teneur. C'est un plaisir et un honneur d'être parmi vous, et je salue les personnalités si compétentes et talentueuses qui sont intervenues, parmi lesquelles Lilian Thuram et Pascal Blanchard avec qui j'ai visité l'exposition « Exhibitions » au musée du Quai Branly. Cette exposition, comme nos échanges d'aujourd'hui, montrent que le racisme est une construction intellectuelle, que du XVI^e au milieu du XX^e siècle la différence a été mise en spectacle, et que ces exhibitions ont durablement façonné notre perception de l'altérité. Il faut travailler avec les historiens, les sociologues, les artistes, les acteurs culturels et associatifs, pour identifier et déconstruire les préjugés.

La création au Sénat d'une délégation à l'outre-mer est pour moi un sujet de fierté : les problèmes liés à ces territoires ne doivent plus être traités séparément. En déplacement dans trois départements d'outre-mer il y a quelques jours, j'ai une nouvelle fois fait l'expérience des valeurs qui animent ces territoires. Ces thématiques doivent être abordées de manière transversale : chaque commission parlementaire s'en préoccupe, et la délégation à l'outre-mer comprend des sénateurs de métropole. Six mois après sa création, son bilan est éloquent : elle s'est saisie des thèmes du chômage, de la vie chère, de la politique commune de la pêche, de la zone économique exclusive. La rencontre organisée cet après-midi a été l'occasion d'aborder des questions trop souvent négligées, liées à la mémoire et à la culture. Le combat pour la culture, disait Aimé Césaire, est « *un combat contre tout ce qui opprime l'homme, contre tout ce qui écrase l'homme, contre tout ce qui humilie l'homme* ». L'outre-mer a longtemps subi la doctrine de l'assimilation. Il faut aujourd'hui poursuivre l'examen et la déconstruction de l'héritage colonial, afin que nos concitoyens d'outre-mer retrouvent la fierté de leur culture. Je salue donc le travail accompli sous la présidence de Serge Larcher.

Cette première rencontre en appelle d'autres. Au cours des dix dernières années, des discours ont ravivé les blessures et suscité de faux débats sur des concepts mal formés. Il était temps que la République favorisât l'échange entre les élus et les chercheurs, artistes et citoyens qui ne se satisfont pas de la perpétuation d'une histoire partielle et figée. Il était juste qu'une telle manifestation se tînt au Sénat, où siégea Victor Schœlcher l'abolitionniste et que présida Gaston Monnerville, Guyanais descendant d'esclaves affranchis. La France a été un pays colonial, qui s'est livré à la

traite négrière : cette histoire doit être intégrée à notre patrimoine historique et culturel commun. Car notre histoire ne se résume pas à celle de l'hexagone, de « nos ancêtres les Gaulois ». Comment comprendre l'histoire de l'Europe sans celle de la colonisation, l'Âge d'or espagnol sans la découverte des Amériques, l'avènement de la Cinquième République sans la guerre d'Algérie ? Comme l'écrit Antoine Prost, « *si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire* ».

Il ne s'agit pas de confondre histoire et mémoire, histoire et politique, mais d'engager un dialogue pour éviter les facilités et l'instrumentalisation de l'histoire. En prélude à la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, et parce que la commémoration ne suffit pas, il était important d'engager ici la discussion, sous l'égide du Sénat. Il faut explorer le passé, débusquer les erreurs, mettre en commun les récits pour écrire une histoire commune. Comme l'a très bien expliqué Benjamin Stora, c'est un enjeu de cohésion sociale : il ne peut y avoir de justice ni de paix sans vérité, ce qui a été accompli en Nouvelle-Calédonie depuis quinze ans le confirme. La méconnaissance de l'histoire entretient incompréhensions et amalgames.

Le rapport de la mission d'information sénatoriale sur les DOM, en 2009, avait pris la mesure du travail à accomplir ; il indiquait que la connaissance historique était « *le meilleur moyen de s'affranchir de la victimisation et de la culpabilisation par héritage* ». Pour éviter « *le passé qui ne passe pas* » – je reprends ici la belle formule appliquée par Éric Conan et Henry Rousso à une autre période douloureuse de l'histoire de France – il faut d'abord laisser les chercheurs travailler librement, dans le respect de la pluralité des points de vue. Faisant sien le souhait exprimé par des associations, des responsables politiques et le CPMHE, la mission d'information avait appelé à passer de l'incantation ou de la commémoration à l'instruction. La pédagogie est un relais indispensable pour faire mieux connaître notre passé colonial, ainsi que l'histoire et la culture des outre-mers, parties intégrantes de l'histoire et de la culture françaises. Il appartient au ministère de l'éducation nationale de définir le libellé des programmes, mais le pouvoir politique n'a pas à traiter lui-même de ces questions. Son rôle est de favoriser le dialogue, d'entendre les attentes, d'éviter les fractures. Le Parlement et les collectivités territoriales doivent y prendre leur part.

Les associations, artistes et musées ont aussi un rôle important à jouer pour diffuser les connaissances au sein de la société. Les initiatives fleurissent. À Nantes vient d'être inauguré un mémorial de l'abolition de l'esclavage : la ville, qui fut le premier port négrier français au XVIII^e siècle, après avoir longtemps détourné le regard de ce passé, a décidé de le regarder en face, de l'explorer, de l'analyser et de l'assumer. Comme l'écrit son maire Jean-Marc Ayrault, « *nous avons ainsi libéré notre mémoire* ». Ce matin même s'est ouvert au Quai Branly un colloque sur l'archéologie de l'esclavage colonial, qui s'est développée très récemment et apporte des éléments nouveaux sur la

traite, la vie quotidienne des esclaves et le marronnage. Beaucoup d'autres initiatives ont été prises ou accompagnées par le CPMHE, créé par la loi Taubira du 31 mai 2001. Cette rencontre n'est qu'un moment d'une discussion qui doit se poursuivre. C'est un encouragement à la création, au débat, à la communication. C'est enfin l'occasion d'exprimer clairement la volonté de ne pas biaiser par des enjeux politiques les débats sur l'histoire de la colonisation, mais d'explorer les idées et les faits.

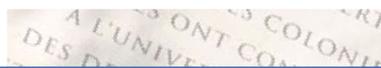
Autour de nous, nous voyons une République métissée, produit d'une histoire complexe, où se côtoient des mémoires diverses, voire opposées. Ce sont ces mémoires qu'il faut analyser et intégrer pour préserver et renforcer l'unité nationale. Regarder le passé en face, c'est se souvenir des combats et des résistances de jadis, pour se projeter dans l'avenir, lutter contre toutes les formes contemporaines d'esclavage ou d'aliénation et construire un monde plus solidaire. Je forme donc le vœu que le travail se poursuive. (*Applaudissements*)

LE PROGRAMME DE LA RENCONTRE

La rencontre est organisée en deux temps, autour de deux questions :

- Pourquoi est-il important d'intégrer les mémoires et l'histoire coloniales dans le récit national ?
- Comment engager concrètement le processus de mise en conversation des histoires coloniales ?
Faut-il envisager une commission « Vérité et Justice » ?

Programme



14 h 30 > Ouverture par Serge LARCHER,
Président de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer

Présentation de la rencontre par **Françoise VERGÈS**

14 h 45 - 16 h 15 > Première table ronde

Intervention de Benjamin STORA
« Les enjeux autour du passé colonial de la France pour la cohésion sociale »

Tour de table

Intervention de Pascal BLANCHARD
« Le rôle des images dans la transmission des mémoires »

16 h 15 - 16 h 30 > pause

16 h 30 - 18 h 00 > Deuxième table ronde

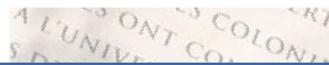
Intervention de Michel GIRAUD
« Les enjeux des mémoires des outre-mers »

Tour de table

Synthèse des propositions par **Françoise VERGÈS**

Conclusion

Présentation des thématiques et problématiques



> Benjamin STORA,

Professeur des universités, Docteur en sociologie (1978), et Docteur d'État en Histoire (1991).

Il a été le fondateur et le responsable scientifique de l'Institut Maghreb-Europe. Il enseigne l'histoire du Maghreb contemporain (XIX^e et XX^e siècles), les guerres de décolonisations et l'histoire de l'immigration maghrébine en Europe, à l'Université Paris 13 et à l'INALCO (Langues Orientales, Paris). Parutions 2012 : La Guerre d'Algérie expliquée à tous (Seuil) et Histoire de l'Algérie (La Découverte, 3 volumes).

> Michel GIRAUD,

Sociologue au Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe rattaché au CNRS et à l'Université Antilles Guyane. Auteur de nombreux articles et ouvrages, il travaille avant tout sur les enjeux politiques des stratégies d'identification – en termes de « race », de culture ou de nation – des populations antillaises, tant aux Antilles qu'en métropole.

> Pascal BLANCHARD,

Historien, spécialiste du "fait colonial", chercheur-associé au CNRS au Laboratoire Communication et Politique, directeur du Groupe de recherche Achac. Il vient de codiriger La France noire (Éditions La Découverte, 2011), et a été commissaire scientifique de l'exposition « Exhibitions. L'invention du sauvage » (musée du quai Branly, 2012).

Les invités-témoins :

AXIOM,

Artiste, Porte-parole de l'Association AC Le Feu.
> [Invité-témoign sur les quartiers populaires.](#)

Fatima BESNACI-LANCOU,

Présidente de l'Association Harkis et Droits de l'Homme.
> [Invitée-témoign sur les mémoires des harkis.](#)

Karfa DIALLO,

Président de la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs, Bordeaux.

> [Invité-témoign](#)

François DURPAIRE,

Historien, enseignant à l'université de Cergy-Pontoise, dernière publication : *Nous sommes tous la France, essai sur la nouvelle identité française*, Philippe Rey, 2012.

> [Invité-témoign.](#)

Ivan JABLONKA,

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université du Maine, chercheur associé au Collège de France.

Il est rédacteur en chef de *laviedesidees.fr* et codirecteur de la collection « *La République des Idées* » au Seuil.

Dernière parution : *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus. Une enquête*, Seuil, 2012.

> [Invité-témoign sur un cas : les enfants de la Creuse auxquels il a consacré un livre, Enfants en exil.](#)

[Transfert de pupilles réunionnais en métropole \(1963-1982\), Seuil, 2007.](#)

Mario-José JOLIVET,

Anthropologue, Directrice de recherche émérite à IRD, Membre de l'UMR 205 IRD - Paris VII - Nice.

Publication récente : *Histoires, identités et logiques ethniques. Amérindiens, Créoles et Noirs Marrons en Guyane*,

dirigé avec Gérard Collomb, Paris, CTHS.

> [Invitée-témoign sur les communautés de Guyane : Amérindiens, Créoles, Bushi Nenge.](#)

Aimany Kanoute,

Président de l'association 83^{ème} avenue (interculturelle et intergénérationnelle), conseiller municipal de Fresnes (liste citoyenne indépendante).

Il est co-fondateur du mouvement politique Émergence.

> [Invité-témoign sur les quartiers populaires.](#)

Emmanuel Kasarhérou

Conservateur en chef du patrimoine,

chargé de mission pour l'outre-mer, Musée du Quai Branly.

> [Invité-témoign sur les mémoires de la Nouvelle-Calédonie.](#)

Sandrine LEMAIRE,

Agrégée et docteur en histoire de l'Institut Universitaire Européen, enseignante en Classe Préparatoire au lycée Jean Jaurès de Reims.

> [Invitée-témoign sur les manuels scolaires et l'histoire coloniale.](#)

Gilles MANCERON,

Historien, Ligue des Droits de l'Homme.

> [Invité-témoign sur les mémoires de la guerre d'Algérie en France.](#)

Camille MAUDUECH,

Cinéaste, dernier film « *La Martinique aux Martiniquais* »

L'Affaire de l'OJAM (2011).

> [Invitée-témoign sur les non-dits de l'histoire contemporaine des Antilles.](#)

Jacques PRADEL,

Docteur es sciences,

directeur de recherche émérite au CNRS

(en génétique moléculaire), Président de l'Association Nationale des Pieds noirs Progressistes et leurs Amis.

> [Invité-témoign sur les mémoires des Pieds noirs.](#)

Serge ROMANA,

Professeur de médecine, Généticien.

Président du Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98).

> [Invité-témoign sur les mémoires des descendants d'esclaves.](#)

Maboula SOUMAHORO,

Maître de conférences, Département d'anglais,

Université de Tours François-Rabelais (France), Associate Professor, Africana Studies, Bard College Prison Initiative (USA).

> [Invitée-témoign sur l'initiative d'un Black History Month en France.](#)

Marc Cheb SUN,

Rédacteur de *Respect Mag*.

> [Invité-témoign sur les diversités de la société française et la création artistique.](#)

Jean-Claude TCHICAYA,

Consultant et intervenant éducatif, ancien adjoint au maire de Bagneux, cofondateur et porte-parole de l'association

« *Devoirs de mémoires* ».

> [Invité-témoign sur les quartiers populaires.](#)

Lilian THURAM,

Président de la Fondation Éducation contre le racisme.

> [Invité-témoign sur le lien entre l'enseignement de l'histoire coloniale et la nécessité de l'éducation contre le racisme.](#)

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces interventions sur le site de la délégation :

http://www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html